

VISION

Une nébuleuse
d'idées impactantes



ORION

DOSSIER SOVERAINETÉ(S) FRANÇAISE(S)

L'EUROPE SUR LE
CHEMIN DE DAMAS

par
Aymeric DELON

LA FRANCE FACE AU DÉFI
IMMENSE POSÉ PAR LA
SOVERAINETÉ
ÉNERGÉTIQUE
EUROPÉENNE

par
François HOEHLINGER

L'EXCLUSION PARTIELLE
DE LA RUSSIE DE SWIFT,
AUSTERLITZ FINANCIÈRE
OU HARAKIRI DE
L'OCCIDENT ?

par
Léa SCHULLER-ALLAL

PRIORITÉ
JEUNESSE !

par
Vincent DELAHAYE

GUERRE EN
UKRAINE : UNE
APPROCHE DU
VOISINAGE
EUROPÉEN

par
Florent PARMENTIER

L'EUROPE
ENTRE LE DROIT
ET LA FORCE

par
Bernard Stirn

VISION

*Une nébuleuse
d'idées impactantes*



ORION

SOMMAIRE

Les éditos :

07 MOT DU PRÉSIDENT
Alexandre MANCINO

09 L'ÉDITO
Aymeric DELON

**Billets des
membres des
comités d'honneur
et d'experts :**

11 L'Europe entre le droit
et la force
par Bernard Stirn

13 Priorité jeunesse !
par Vincent DELAHAYE



SOMMAIRE

Dossier central :

16

La diplomatie, un enjeu de la souveraineté française

par Charles COURBET

20

La francophonie, une géographie héritière de l'Histoire ?

par Rokia KÉBÉ

25

Souveraineté économique : pourquoi et comment relocaliser ?

par Léa SCHÜLER-ALLAL

31

La souveraineté agricole française

par Vanja MISEVIC

36

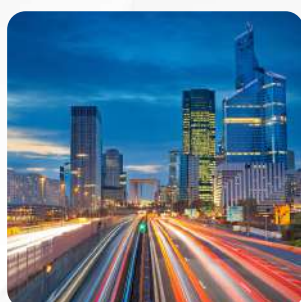
La souveraineté numérique, un instrument économique majeur

par Johan LIBRADER

44

La France face au défi immense posé par la souveraineté énergétique européenne

par François HOEHLINGER



SOMMAIRE

Esprit Orion :



50 **L'Europe sur le chemin de Damas**
par Aymeric DELON

55 **L'exclusion partielle de la Russie de SWIFT, Austerlitz financière ou harakiri de l'Occident ?**
par Léa SCHULLER-ALLAL



58 **Guerre en Ukraine : une approche du voisinage européen**
par Florent PARMENTIER



61 **L'enjeu des écosystèmes technologique des PECO face à la puissance Russe**
par François HOEHLINGER



65 **Quelle diplomatie française face à la guerre ?**
par Lounis JAHIDI

70 **Crise ukrainienne : derrière la guerre, un nouveau défi pour l'Occident**
par Charles COURBET

72 **CULTURE : Molière, 400 ans déjà**
par Johan LIBRADER

VISION *Une nébuleuse
d'idées impactantes*

 **RION**

LE MOT DU PRÉSIDENT



Chers lecteurs,

La guerre en Ukraine a remis le concept de souveraineté au cœur du débat public français et européen. Cette crise rebat les cartes de la puissance à travers le monde et oblige l'Europe à s'affirmer sur la scène internationale et à renforcer son autonomie stratégique.

Au Cercle Orion, nous avons lancé l'Initiative Europe Puissance dès le lendemain de l'offensive russe, convaincus qu'il est de la responsabilité d'un think-tank d'analyser et de comprendre les mutations présentes pour préparer l'avenir et peser dans le débat public sur le temps long.

Ce nouveau numéro de « Vision Orion » analyse le concept de souveraineté de manière transverse et thématique. Nous sommes en effet très attachés à l'indépendance stratégique française et européenne et pensons que cette guerre en Ukraine doit être l'occasion pour repenser l'Union européenne de manière pragmatique et non naïve.

La stratégie du Pôle Études – Recherche & Prospective du Cercle Orion va évoluer très prochainement autour d'une stratégie ambitieuse et impactante. La revue « Vision Orion » sera elle aussi amenée à évoluer d'ici l'automne prochain pour s'emparer toujours plus des sujets d'actualité avec prise de recul et analyse critique.

Bonne lecture,

Alexandre MANCINO

VISION *Une nébuleuse
d'idées impactantes*

 **RION**



SOUVERAINETÉ : NOTRE RÉSILIENCE FACE AUX DÉRÈGLEMENTS DU MONDE

Souveraineté économique, souveraineté technologique, souveraineté agricole, souveraineté européenne ... Le terme de “souveraineté” est omniprésent dans le monde politique, puisqu’incontournable au sein des programmes présidentiels, mais aussi parmi les instituts de réflexion ou l’écosystème des entreprises. Quitte à en galvauder le sens. On peut préférer souveraineté pour l’ordre juridique national, résilience pour les considérations plus larges (économie, agriculture, défense ...) voire autonomie stratégique pour l’échelle européenne.

La souveraineté, selon son penseur originel Jean BODIN, c’est le pouvoir absolu de faire et casser la loi, c’est détenir normativement “la compétence de sa compétence” (Georg JELLINEK). C’est ainsi per se une notion de nature juridique. Mais plus largement, pourquoi cette intensité politique quasi-unanime pour le renforcement de notre souveraineté? La force du thème de la souveraineté souligne ainsi une téléologie récente : se réapproprier les moyens vitaux pour être résilient, c’est-à-dire résister aux chocs mondiaux (pandémie, guerre, épuisement des ressources, grèves ...), dans un ordre mondial imprévisible voire hostile. La montée de la notion de “résilience” traduit une reconfiguration du champ du régalien, et donc de la légitimité de l’action de l’Etat. L’Etat doit être stratège, et c’est en ce sens que le Cercle Orion, comme acteur responsable, lucide et audacieux du débat public, se doit de s’en saisir. Enfin, sur les sujets économiques et technologiques, comme l’approvisionnement stratégique (et qui va le devenir de plus en plus) de métaux ou de semi-conducteurs, l’échelle pertinente de réponse est continentale. La force de frappe économique, normative, mais aussi géopolitique de l’Union européenne est indéniable. Pour éviter l’ire des souverainistes, le concept d’ “autonomie stratégique européenne” - plutôt que souveraineté européenne - est préférable : un terme qui permet donc d’apaiser le débat et de se concentrer sur l’essentiel, et donc doublement salubre.

Les bouleversements systémiques actuels imposent une vision claire de l’avenir, s’appuyant sur des analyses lucides et proposant des réponses courageuses, pour un changement profond dans la durée. Telle est pourrait être notre devise au Cercle Orion. C’est en ce sens que le dossier de ce deuxième numéro de la revue Vision Orion porte sur différents aspects de la polysémie de la souveraineté/résilience : des pistes intéressantes pour lancer les débats et construire une France plus forte face aux “grands dérèglements du monde” pour reprendre une expression du président de la République.

Aymeric DELON

Directeur des Etudes du Cercle Orion



BILLETS DES MEMBRES DES COMITÉS D'HONNEUR ET D'EXPERTS

**L'Europe entre le
droit et la force**

*par Bernard Stirn, président de section honoraire au
Conseil d'Etat, membre de l'Institut*

**Priorité
jeunesse !**

par Vincent DELAHAYE

L'Europe entre le droit et la force

Par Bernard Stirn, président de section honoraire au Conseil d'Etat, membre de l'Institut

L'Europe entre le droit et la force

Après la chute du mur de Berlin et la disparition de l'URSS, la démocratie, la liberté, la justice avaient semblé gagner définitivement la partie en Europe. Francis Fukuyama y voyait « la fin de l'histoire ». Sabino Cassese pouvait écrire que dans l'Europe d'aujourd'hui, nous n'avons plus besoin de soldats, plus besoin de diplomates, nous avons besoin de juges, « neither soldiers nor ambassadors but judges ».

Le tableau optimiste et serein des années 1990-2000 s'est assombri dès la décennie suivante. De premières alertes ont retenti : annexion de la Crimée par la Russie en 2014, évolution de la Turquie du président Erdogan après le coup d'Etat manqué de l'été 2016, affirmation d'une démocratie illibérale en Pologne et en Hongrie. Dans son livre *Le peuple contre la démocratie*, Yascha Mounk constatait en 2018 : « la démocratie libérale est en train de se décomposer en ses différents éléments, donnant ainsi naissance à une démocratie antilibérale d'un côté et à un libéralisme antidémocratique de l'autre ».

En Russie, le caractère autoritaire du régime s'accroissait, au travers d'une soumission croissante des juges, de la presse, des opposants. Un voile honteux se mettait à planer au cœur de l'Europe avec la réélection contestée en 2020 d'Alexandre Loukachenko à la présidence de la Biélorussie suivie en 2021 du détournement d'un avion de Ryanair pour arrêter le journaliste dissident Roman Protassevitch.

Ces prémices ne laissent toutefois guère présager la rupture brutale avec les principes fondamentaux du droit international qui résulte de l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Avec cette agression, la fureur des armes se déclenche, les règles de la guerre et de l'humanité sont bafouées, la propagande mensongère se répand.

Plusieurs millions de personnes sont contraintes à l'exode. Le droit le cède à la force. Des mesures d'urgence ordonnées par la Cour internationale de justice demeurent sans portée concrète. L'intervention éventuelle de la Cour pénale internationale paraît hypothétique et en tout cas fort lointaine. L'exclusion de la Russie du Conseil de l'Europe, qu'elle avait rejoint en 1991, est à peine remarquée.

Cette tragédie, à l'issue encore incertaine, rappelle de dures réalités et dissipe des illusions. Elle n'efface néanmoins pas l'espace de droit et de liberté que l'Europe a construit. Au contraire, elle laisse entrevoir pour l'avenir de solides espoirs.

L'unité des démocraties s'est affirmée dans un sentiment renforcé d'appartenance européenne et de communauté transatlantique. Des réactions d'ampleur se déploient.

La solidarité s'organise, le droit d'asile prend toute sa dimension. Des projets ambitieux pour mieux assurer l'autonomie énergétique, agricole, industrielle, de l'Europe voient le jour. Une Europe souveraine, y compris d'un point de vue militaire, devient un projet mobilisateur. Entre les valeurs de la liberté et le camp de l'oppression, le contraste est perçu avec netteté. A l'intérieur de la Russie, des lumières veillent qui peuvent conduire ce grand pays vers un meilleur chemin. Des deuils, des destructions, de rudes souffrances rappellent certes que le droit ne s'impose pas sans difficulté. Mais l'histoire montre que les causes justes finissent par l'emporter.

Priorité jeunesse !

Par Vincent DELAHAYE vice-président du Sénat

La campagne présidentielle qui s'achève (a-t-elle seulement commencé ?) est désolante. Elle marquera je le crains la démocratie française d'une pierre noire. Le manque d'intérêt des Français, qui devrait se traduire malheureusement par un record d'abstention pour l'élection phare de la 5ème République, est porteur de tous les dangers pour la cohésion de notre société. La raison principale me semble être le déclin général de notre pays que nos compatriotes ressentent confusément (avec le sentiment que nos enfants vivront moins bien que nous) et devant lequel ils sentent les élus de tous bords impuissants. Et le président sortant n'est pas exempt de toute responsabilité malgré une stratégie de communication bien huilée.

Le déclin industriel de la France est évident. Dans quel état se trouvent aujourd'hui nos fleurons d'autant ? Les industries dont nous étions fiers : L'automobile tente de résister (Stellantis, ex Peugeot, mieux que Renault), l'agro-alimentaire est devenu déficitaire (on importe plus que l'on n'exporte), la pharmacie est incapable de produire médicaments et vaccins en France, le nucléaire a été délaissé... Il n'y a que le luxe qui s'en sort bien. C'est dire ! En conséquence, notre déficit commercial est le plus élevé d'Europe à près de 100 milliards d'euros.

La politique énergétique de notre pays est une catastrophe dont on voit clairement les conséquences aujourd'hui : dépendance accrue vis à vis de l'étranger, prix élevés, réouverture des centrales à charbon nuisibles à la lutte contre le réchauffement climatique et risque de plus en plus fort de coupures générales à répétition. Fermez le ban ! La (bonne) politique c'est prévoir. En l'occurrence depuis de nombreuses années les gouvernements successifs ont totalement failli. Les investissements dans le nucléaire et les énergies renouvelables devraient être massifs pour produire en abondance de l'électricité décarbonée dont on aura de plus en plus besoin.

Sur le plan international, la France est isolée. L'affaire des sous-marins australiens, contrat dérobé au dernier moment et en catimini par les États Unis avec la complicité du Royaume Uni, en est un triste exemple. Notre pays fait partie du « Club Med », ces pays du Sud de l'Europe à la gestion laxiste qui cherche à vivre aux crochets des pays plus sérieux du Nord du continent. Ça n'aide pas pour impulser une dynamique collective autour de notre pays. Et enfin que dire du laisser-aller budgétaire traduit récemment par un « quoi qu'il en coûte » derrière lequel on lâche tout et pas seulement pour gérer la crise sanitaire. Devant chaque problème la même ritournelle du « manque de moyens ». Pour toutes et tous, quelle que soit la couleur politique, le même réflexe pavlovien : « Un bon budget est un budget qui augmente ». C'est là une vaste illusion qui nous trompe collectivement, et à travers nous les générations qui nous succéderont. Le rétablissement de l'équilibre nécessite des réformes de fond, une multitude de « petites » mesures mais surtout la promotion puis la propagation d'une culture de rigueur qui fait aujourd'hui largement défaut à toute notre administration comme au monde politique.

Le rétablissement de l'équilibre est une nécessité pour au moins trois bonnes raisons.

Tout d'abord, nous allons dans le mur ! Aujourd'hui, avec des taux très bas, sinon quasi nuls, s'endetter ne coûte pas cher. Mais un jour viendra, peut-être pas si lointain, où les taux d'intérêt remonteront, rendant le poids de notre dette insupportable.

Ensuite, l'équilibre, c'est la santé. Certains exemples étrangers, au premier rang desquels les très sociaux pays scandinaves, forment la preuve que les équilibres budgétaires conditionnent la prospérité économique, donc la générosité sociale, sans porter préjudice aux générations à venir.

Enfin, est-il bien moral de laisser des montagnes de déficits et de dettes aux générations futures ? Un élu doit préparer l'avenir. Il doit montrer le chemin, avoir une cohérence et s'y tenir. L'opinion qui évolue tous les jours et les sondages qui l'accompagnent ne peuvent et ne doivent pas servir de boussole. Un élu doit travailler pour les générations futures. Ces générations qui aujourd'hui sont largement mises à contribution sans perspective clairement définie.

Si j'avais été candidat à la Présidence de la République mon slogan aurait été simple : « Tout pour les jeunes ! ».



DOSSIER CENTRAL

SOUVERAINETÉ(S) FRANÇAISE(S)

La diplomatie, un enjeu de la souveraineté française
La francophonie, une géographie héritière de l'Histoire
Souveraineté économique : pourquoi et comment relocaliser ?
La souveraineté agricole française
La souveraineté numérique, un instrument économique majeur
La France face au défi immense posé par la souveraineté énergétique européenne

LA DIPLOMATIE, UN ENJEU DE LA SOUVERAINETÉ FRANÇAISE

Charles COURBET

En tant que pays fondateur de l'Union européenne, en tant que membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, mais aussi en tant que nation jouissant d'une aura internationale héritée de son Histoire, la France semble avoir bien des atouts pour jouer un rôle diplomatique de premier plan et capitalise pleinement sur cette opportunité, puisqu'elle dispose du troisième réseau diplomatique au monde, juste derrière la Chine et les États-Unis, et devant la Russie.

Cette « superpuissance diplomatique » ne peut toutefois faire oublier que la France est aujourd'hui une puissance moyenne, d'un point de vue économique, politique et militaire.

Au point qu'une question émerge : la France peut-elle continuer à « boxer » au-dessus de sa catégorie réelle, à la faveur de son levier diplomatique ?

Si la diplomatie apparaît comme un soft power plus important que jamais, la diplomatie française doit faire face à l'émergence de nouveaux acteurs, et pourrait se tourner notamment vers la francophonie pour trouver un regain de vigueur.

I A) - La diplomatie, un soft power plus important que jamais

La diplomatie apparaît comme un outil plus important que jamais dans un monde où les armes de destruction massive – et notamment nucléaires – représentent un danger apocalyptique, alors que l'équilibre de la terreur hérité de la guerre froide semble remis en question par la mise au point de nouvelles armes dites hypersoniques par la Russie, ou encore par les progrès faits par la Corée du Nord dans l'élaboration de ses missiles atomiques.

La guerre en Ukraine en cours rappelle également l'importance de la diplomatie pour désamorcer, quand il en est encore temps, un potentiel conflit militaire, auquel il est difficile de mettre fin une fois les hostilités déclenchées. La diplomatie ne saurait se limiter à un rôle préventif, toutefois, et peut toujours représenter un outil de retour à la paix durant le conflit, car l'alternative à la diplomatie est la capitulation sans condition d'un des belligérants, ni probable ni souhaitable dans le cas, en l'espèce, de l'Ukraine. Il faut toutefois constater l'échec de la diplomatie pour l'instant, et reconnaître que le monde semble évoluer vers un retour à un paradigme international de la loi du plus fort.

Afin de favoriser le succès de la voie diplomatique, il convient en réalité d'associer étroitement cet outil de soft power à de puissantes capacités de rétorsion de nature hard power, basées sur des sanctions et menaces économiques voire militaires. La France est-elle en mesure de jouer ce rôle ?

I B) - La France, un acteur idéal pour jouer un rôle de médiateur international

Si la France n'est pas capable, seule, de disposer d'une influence suffisante pour contraindre des pays comme la Chine ou la Russie à amender leurs intentions sur la scène internationale – comme on l'a vu avec l'échec du président Emmanuel Macron à dissuader Vladimir Poutine de lancer son opération militaire en Ukraine en février dernier – elle jouit toutefois d'atouts certains pour revendiquer un certain leadership diplomatique et jouer le rôle de médiateur international.

En effet, même si elle a échoué à empêcher la deuxième guerre du Golfe en 2003, la France a marqué les esprits en s'affichant comme un promoteur infatigable de la paix, et a gagné un certain crédit auprès d'une partie de l'opinion dans le monde. Son statut de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU est ici essentiel, car il lui a permis d'empêcher que l'initiative américaine dispose, symboliquement, de l'approbation de l'organisation internationale. De même, le rang privilégié dont bénéficie la France au sein de l'Union européenne, en tant que membre fondateur, deuxième économie et seule grande puissance militaire à l'issue du Brexit, permet d'envisager l'Europe comme un outil de projection de l'influence française dans le monde – à condition pour la France de parvenir à entraîner derrière elle ses partenaires européens.

Le formidable réseau diplomatique de la France prend alors tout son sens : la France n'est pas une superpuissance économique et militaire, mais elle dispose tout de même des moyens de son indépendance stratégique, et peut compter sur le levier diplomatique dès lors qu'elle l'utilise pour parler d'une voix singulière, dans l'intérêt supposé d'une certaine harmonie internationale.

II A) - La diplomatie française, challengée par de nouveaux acteurs ?

La diplomatie française doit toutefois faire face à l'émergence de nouveaux acteurs, qui pourraient remettre en cause le statut dont elle jouit et qu'elle tente de préserver. Si l'émergence de nouvelles superpuissances comme la Chine, voire de puissances émergentes comme l'Inde ou le Brésil, peut affaiblir la position relative de la France sur la scène internationale, le plus grand défi à la France pourrait provenir de la redistribution des cartes en Europe même.

En effet, à l'issue de la seconde guerre mondiale, un accord tacite s'est imposé dans le cadre de la construction européenne et du développement du « couple » franco-allemand : à l'Allemagne le rang de première puissance économique, à la France le leadership politique sur la scène internationale. Cet équilibre a commencé à être remis en cause, de fait, avec la réunification de la RFA et de la RDA, à l'issue de la chute du mur de Berlin et de la disparition du bloc de l'Est. Il l'est particulièrement depuis quelques années, alors que l'Allemagne revendique, comme cela peut se comprendre, la fin de l'héritage diplomatique issu de la seconde guerre mondiale, et ne cache pas son désir de partager avec la France un siège de membre permanent au Conseil de sécurité de l'ONU.



La crise ukrainienne en cours pourrait renforcer et accélérer cette redistribution des cartes, alors que l'Allemagne a annoncé débloquent une enveloppe budgétaire de 100 milliards d'euros pour moderniser son armée. Si l'on peut se féliciter de ce réarmement de l'Allemagne, que d'aucuns veulent voir comme une opportunité de développer l'Europe de la défense, il pourrait aussi mettre fin à toute notion d'équilibre des pouvoirs au sein de la relation franco-allemande, et faire perdre à la France son statut de leader diplomatique en Europe.

II B) - La francophonie, un levier de souveraineté à actionner davantage

Afin d'éviter le scénario d'une marginalisation progressive de son statut diplomatique privilégié, hérité de son Histoire, la France doit renforcer les atouts stratégiques dont elle dispose.

Or, contrairement à l'Allemagne, précisément, la France a hérité d'une zone d'influence issue de son empire colonial. Aujourd'hui encore, la France et la langue française sont présentes sur les cinq continents. La France dispose du deuxième domaine maritime mondial, juste derrière les États-Unis. Le français est l'une des langues les plus parlées au monde, et a des perspectives de développement importantes en Afrique. La France rayonne aussi à travers ces atouts.

Encore faut-il capitaliser pleinement sur cette chance – d'autant que cet héritage n'est pas acquis à jamais.

Les perspectives de la langue française en Afrique, par exemple, sont à la fois prometteuses et en danger, car elles dépendent de la préservation et même du renforcement de l'enseignement du français dans des pays où celui-ci n'est bien souvent pas la langue maternelle d'une majorité de la population. La France doit donc promouvoir avec une vigueur renouvelée sa culture et son influence, auprès de partenaires avec qui elle doit construire un avenir commun et des intérêts partagés. Ce sera là une clé de la préservation de son capital diplomatique. Plus que jamais, le monde tend en effet à se replier sur des zones d'influence régionales ou culturelles. La France en a fait récemment l'expérience à l'occasion de l'affaire dite des sous-marins australiens, qui a vu l'Australie, ex-colonie britannique, membre du Commonwealth, se tourner vers le Royaume-Uni et les États-Unis au détriment de la France dans le cadre de ce contrat militaire stratégique.

La diplomatie française du XXIème siècle devra ainsi être profondément européenne, mais aussi francophone. Elle devra continuer à se tourner vers le reste du monde, en promouvant une voix singulière, que permet une indépendance militaire et stratégique vis-à-vis des superpuissances, à qui elle devra continuer à parler – et c'est là l'enjeu – comme à des égaux.



La francophonie, une géographie héritière de l'Histoire

Rokia KÉBÉ

I A) - La francophonie, une géographie héritière de l'Histoire

Le terme de « francophonie » est apparu pour la première fois en 1880. Le mot a été inventé par le géographe français Onésime Reclus.

À l'époque, le français jouissait d'une grande visibilité dans le monde et le géographe français souhaitait développer son rayonnement arguant que « la langue est le socle des empires ».

Trois ans après l'apparition du mot, l'Alliance française est créée. Sa mission est alors de propager la langue française dans les colonies et à l'étranger".

Tombé ensuite dans l'oubli, le mot "francophonie" renaît seulement dans les années 1960 au moment de la décolonisation sous l'impulsion de personnalités de pays nouvellement indépendants.

I B - La francophonie repose sur un bras armé institutionnel, l'OIF (avec aussi les Instituts et Alliances françaises)

La Francophonie (avec un "F" majuscule) est un dispositif institutionnel organisant les relations entre les pays parlant la langue française. Cette dernière portée par des pères fondateurs tels que Léopold Sédar Senghor, Habib Bourguiba, Hamani Diori et Norodom Sihanouk, font que la Francophonie multilatérale naît en 1970, précisément à Niamey avec la création de l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT).

Le président François Mitterrand, arrivé au pouvoir en 1981, lance la francophonie institutionnelle française, véritable outil diplomatique.

ACCT devient Agence intergouvernementale de la Francophonie en 1998 puis Organisation internationale de la Francophonie (OIF) en 2005. Son ambition est de promouvoir la langue française et la coopération entre les 88 États et gouvernements membres.

L'action de l'OIF se concentre sur 4 domaines majeurs :

- la promotion des atouts de la langue française, son évolution et son importance dans le monde ;
- la facilitation de l'usage du français dans les enceintes diplomatiques d'influence et dans le mouvement olympique ,
- l'éducation de qualité en français et son enseignement comme langue étrangère ;
- l'usage numérique de la langue.

II A - Une francophonie qui recule pour plusieurs facteurs alors que la démographie des pays locuteurs est dynamique .

Langue maternelle pour les Français, les Suisses, les Belges, les Luxembourgeois et les Canadiens francophones, ce n'est en revanche qu'une langue de l'administration, du pouvoir et des élites, maîtrisée par guère plus de 5 % de la population, dans , dans la quinzaine de pays d'Afrique francophone qui l'ont érigée en langue officielle au lendemain de la décolonisation.

Cette "stratégie de langue d'élite " aura comme nous le verrons par la suite dans notre étude, des conséquences sur l'avancée du français auprès de la masse.

Contrairement à l'anglais qui se veut être là langue étrangère de l'homme du peuple dans le monde, le français est encore considéré aujourd'hui comme une langue étrangère élitiste dans bcp de pays étrangers.

La Francophonie en chiffres

- 88 États et gouvernements
- 300 millions de locuteurs
- 5e langue la plus parlée dans le monde
- 48 % des francophones résident en Afrique
- 80 millions de personnes ont le français pour langue d'enseignement

Pourtant, la francophonie n'est pas un long fleuve tranquille, et plusieurs points alarmants pointent un recul du français. A tel point que la secrétaire général en a fini le combat de son mandat

" Faire reculer le recul du français », c'est en ces quelques mots que Louise Mushikiwabo, secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) résumait son combat pour la Francophonie, lors du lancement de l'ouvrage La langue française dans le monde. Avec 321 millions de francophones estimés à travers le monde en 2022, le français est en pleine progression et reste la 5e langue la plus parlée au monde (après l'anglais, le chinois, l'hindi et l'espagnol).

Le français est la 2e langue étrangère la plus enseignée au monde. Alors que la langue est en progression sur tous les autres continents, son apprentissage recule en Europe (-9,8 % entre 2018 et 2022.)

En Europe, le français n'est plus à la mode chez les jeunes Européens et son apprentissage baisse, les jeunes Européens privilégient l'anglais, beaucoup plus demandés par les entreprises et organisations internationales.

Ils ne sont pas les seuls à devoir délaisser le français pour un meilleur futur professionnel.

Au Liban, aussi, la francophonie scolaire se laisse distancer par la langue de Shakespeare.

Pour la plupart des jeunes libanais issus du peuple, l'anglais ouvre de meilleures chances d'accéder à un bon poste chez eux ou à l'étranger.

Également critiquée pour son manque d'agressivité, la politique française de soutien à l'éducation au Liban, qui a privilégié les établissements privés à programme français, au détriment de l'éducation de masse. « La France a commis une erreur stratégique », regrette un expert de l'éducation sous couvert d'anonymat. « Elle a largement investi dans le soutien aux écoles francophones homologuées qui scolarisent l'élite. Mais elle n'a pas pesé de tout son poids sur la masse, sur le peuple qui suit l'enseignement public.

II B - La francophonie, pour retisser des liens pluriels et apaisés ?

Rassemblant 55 pays et 13 États observateurs en 2007, la communauté des États « ayant le français en partage » forme aujourd'hui l'ensemble linguistique le mieux structuré.

Cependant, la situation linguistique diffère d'un pays francophone à l'autre. Tandis que le monolinguisme prévaut en France, le français doit d'ailleurs composer avec une ou plusieurs langues nationales. Tandis que le monolinguisme prévaut en France, le français doit d'ailleurs composer avec une ou plusieurs langues nationales.

Comme nous l'avons vu précédemment, l'un des défis à relever pour le français est de devenir la première langue étrangère de l'homme du peuple.

La langue de Molière doit aujourd'hui devenir une langue aimée de la masse, la langue étrangère du peuple.

De nombreux spécialistes en apprentissage pointent du doigt des méthodes d'apprentissage qui ne sont pas adaptées à la réalité des autres francophones.

Aujourd'hui, dans le Monde francophone, le peuple français est le seul à ne parler qu'une langue.

Là où ses propres élites sont de plus en plus polyglottes, le peuple de France est monolingue.

Cette volonté politique et historique est pointée du doigt et de nombreuses voix disent que cette situation est révolue au niveau pédagogique.

Plusieurs questions se posent.

Comment apprendre le français à des populations polyglottes quand la méthodologie est mise en place par une personne qui ne parle qu'une seule langue ?

En France, pourtant, de nombreux francophones polyglottes vivent au quotidien, c'est dans ce vivier de citoyens français que nous pouvons puiser nos "enseignants" de cette francophonie multiples et construire avec eux et les autres pays francophones nos nouvelles méthodes d'apprentissage de cette langue française que nous aimons.

Comment construire une relation durable et une francophonie polyglotte ? Comme nous l'avons vu précédemment aujourd'hui l'anglais ouvre des perspectives professionnelles plus importantes que le français,

que ce soit auprès d'entreprises ou d'organisations internationales, un jeune issu du peuple ou des élites francophones va avoir tendance à choisir l'anglais. L'enseignement en anglais est plus accessible financièrement pour beaucoup.

Comme nous l'avons vu précédemment aujourd'hui l'anglais ouvre des perspectives professionnelles plus importantes que le français, que ce soit auprès d'entreprises ou d'organisations internationales, un jeune issu du peuple ou des élites francophones va avoir tendance à choisir l'anglais.

La France et la francophonie doivent créer un espace économique désirable et favorisant la libre circulation des biens et des personnes "clés". Ce Commonwealth, francophone pourtant à bien des atouts ; (Agriculture et souveraineté alimentaire, capacité de souveraineté énergétique, futur hub de l'économie circulaire et de la tech. Création de bunker du vivant (protection des animaux et du monde végétal). La création de data centre francophones pour s'assurer une souveraineté au niveau de la data.)

Création de métavers francophone et de hub de monnaie virtuelle pour stabiliser l'espace monétaire et économique, pour un jour créer une monnaie francophone virtuelle.)

Création de laboratoires de recherche collaboratifs francophones et anglophones afin de pouvoir recevoir les États francophones et leurs étudiants et chercheurs.



L'idée d'un lobbying politique et diplomatique pour que les fonctionnaires internationaux parlent un minimum français viable (MFV) avec notamment des cours en ligne et des échanges linguistiques au sein de la francophonie)

Commencer l'enseignement du français dès 2 ans dans les pays francophones et francophiles gratuitement grâce au nouvel pédagogique et à l'avancée des neurosciences.

Ouvrir les cours de sciences des universités françaises aux étudiants francophones (test de niveau au départ et attestation de réussite comme pour les MOOC en ligne)

Mettre en place des graduates challenge de code auprès des jeunes francophones, comme le font IBM par exemple avec le code challenge IBM)

Si hier le français langue d'élite faisait rêver les peuples francophones à de meilleurs destins.

La francophonie et son espace géographique doivent devenir un espace e, culturel, politique, monétaire désirable et désiré.

Ce Commonwealth francophone désiré des pères fondateurs pourrait aujourd'hui, ainsi que demain devenir une réalité, car oui, la francophonie est riche d'hommes et de femmes, d'enfants, de cultures, de langues, de savoir, d'idées de richesses la francophonie est ce commun, ce rêve commun que nous avons et que nous partageons , fruits de nos espoirs, de nos savoirs et de nos différences.

Vive la France, vive la francophonie.
Demain, nous appartient !



Souveraineté économique : pourquoi et comment relocaliser ?

Léa SCHÜLER-ALLAL

« *L'indépendance est le privilège des puissants* » (Friedrich Nietzsche). Une France puissante ne peut être qu'une France ayant le contrôle sur sa production économique et industrielle. Sans pour autant tomber dans l'écueil d'une démonstration des bienfaits de l'autarcie (modèle que nous réfutons dès à présent), nous nous plierons à démontrer que la liberté politique et le soutien à la société ne peuvent être pleinement assurés que lorsque la nation n'est pas tributaire unilatéralement d'autres économies. La réponse à donner n'est pas uniquement nationale, elle est européenne.

Le 4 mars 2020, alors que la crise de COVID-19 débute en France, le président de la République, Emmanuel Macron, annonce que l'État réquisitionne « tous les stocks et la production de masques de protection » pour les distribuer aux soignants et aux personnes atteintes du coronavirus. Une situation qui a pu paraître à première vue risible puis inquiétante dans la sixième puissance mondiale. Cette pandémie a mis en exergue la dépendance de l'économie française aux importations de biens jugés « essentiels » en temps de crise. Nous verrons comment il convient de repenser la relocalisation pour reconquérir notre souveraineté économique tout en continuant à jouer un rôle de premier rang dans la mondialisation.

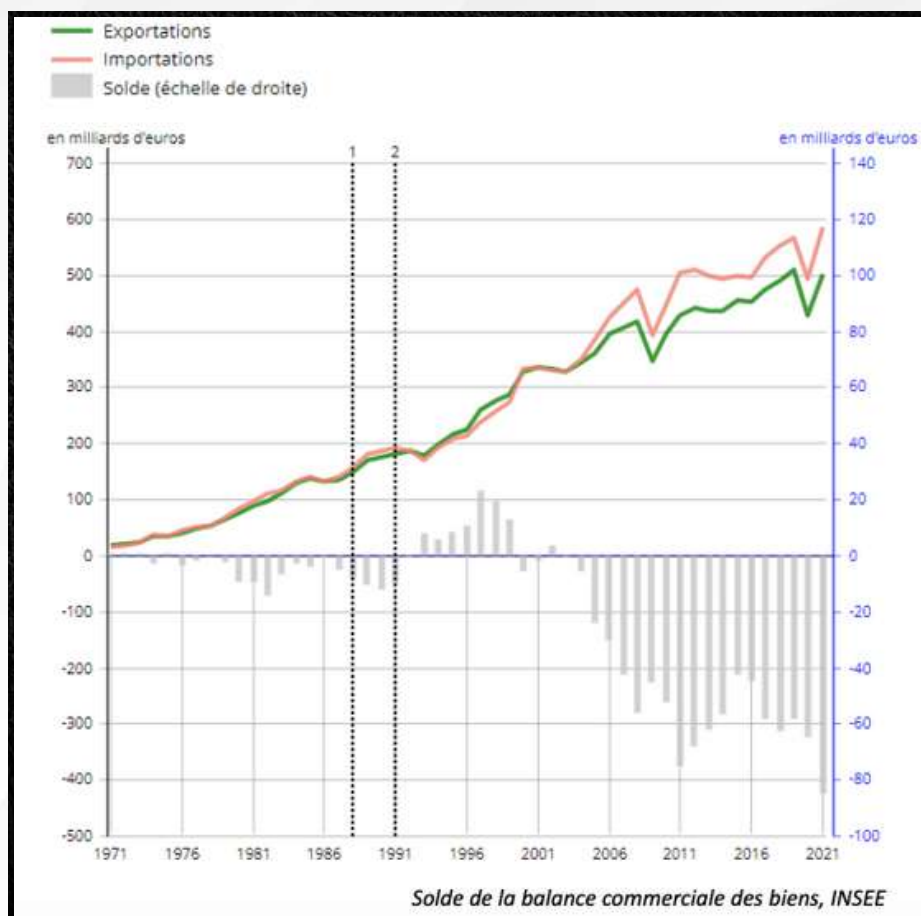
I - Les relocalisations, enjeu de souveraineté économique :

A) Une France de plus en plus dépendante aux importations

Selon l'Organisation Mondiale du Commerce, la France se place au septième rang des pays exportateurs de biens et de services et occupe le cinquième rang des pays importateurs. Le déficit de la balance commerciale – sans doute l'indicateur le plus scruté en matière de souveraineté économique – 2021 en France, s'élevait à 84,7 milliards d'euros, niveau historique le plus élevé. Même si cet outil doit être utilisé avec précaution, il témoigne d'une dépendance de la France au niveau industriel, agricole et énergétique depuis 2002.

Si cette dépendance s'explique en grande partie par la tertiarisation de l'économie française et a été – peut-être inconsciemment – choisie par les politiques de ces quarante dernières années, il n'en demeure pas moins qu'elle peut être dangereuse pour la sécurité nationale lors de replis nationalistes comme au cours de crises sanitaires ou politiques.

Le problème se pose notamment aujourd'hui dans le domaine énergétique avec l'exemple de la guerre en Ukraine et des sanctions russes : un manque d'autonomie peut engendrer des décisions contraintes dans le domaine géopolitique, phénomène qui serait alors délétère pour notre nation.



I - Les relocalisations, enjeu de souveraineté économique :

B) Une prise de conscience française et européenne

Dans son adresse aux Français du 12 mars 2020 annonçant le début du confinement, le président de la République soutenait que « Déléguer notre alimentation, notre protection, notre capacité à soigner notre cadre de vie au fond à d'autres est une folie. Nous devons en reprendre le contrôle, construire plus encore que nous ne le faisons déjà une France, une Europe souveraine, une France et une Europe qui tiennent fermement leur destin en main. Les prochaines semaines et les prochains mois nécessiteront des décisions de rupture en ce sens ». Cette notion d'indépendance avait été écartée par les politiques depuis le général de Gaulle, jugée trop archaïque et conservatrice, ces derniers privilégiant alors le concept de « mondialisation heureuse » portée par les pensants du nouveau monde tel Alain Minc.

Une prise de conscience qui s'est traduite par des faits dès 2020. Avec France Relance, l'État a mobilisé près de 35 milliards d'euros en faveur de l'industrie, avec une feuille de route structurée autour de quatre axes : décarboner, (re)localiser, moderniser et innover. Ce plan a été décliné en trois dispositifs nationaux.

- Un appel à projets « (Re)localisations dans les secteurs critiques » pour 850 millions d'euros, consacré à la relocalisation des projets dans cinq secteurs critiques :
 - Santé
 - Agroalimentaire
 - Électronique
 - Intrants essentiels de l'industrie (chimie, matériaux, matières premières, etc.)
 - 5G
- Un appel à manifestation d'intérêt « Capacity Building » visant spécifiquement à renforcer les capacités des industries de la filière Santé à lutter contre l'épidémie de Covid-19 pour 671 millions d'euros
- Le Fonds d'accélération des investissements industriels dans les territoires, « Territoires d'industrie », soutenant les projets industriels susceptibles d'avoir un impact sociétal et économique fort pour 950 millions d'euros

Cette prise de conscience n'est pas uniquement française, elle est européenne. Un mois après les propos d'Emmanuel Macron, le président du Conseil européen assurait « *Nous devons garantir l'autonomie stratégique de l'UE au moyen d'une politique industrielle dynamique, d'un soutien aux PME et aux jeunes entreprises et d'un filtrage efficace des investissements directs étrangers.*

La pandémie de COVID-19 a montré qu'il était urgent de produire des biens critiques en Europe, d'investir dans des chaînes de valeur stratégiques et de réduire la dépendance excessive à l'égard des pays tiers dans ces domaines ».

Maintenant que le changement de paradigme en matière de « made in France » est acté, il convient de s'interroger sur le dimensionnement de cette transformation avec l'objectif de conserver les interdépendances économiques avantageuses de la France tout en couvrant ses positions sur les relations plus risquées.

II - Comment relocaliser efficacement ?

A) Entre mondialisation totale et autarcie intégrale, définir une troisième voie pour une économie vaillante

Il est assurément acquis qu'aucun pays ne possède la totalité des ressources dont il a besoin. L'autarcie, quelque soit sa forme, serait donc une absurdité magistrale. Il est impossible de nier que la mondialisation, mise en œuvre depuis les années 1980, a permis des avancées majeures en termes de productivité, de spécialisation et d'amélioration du niveau de vie. Aussi, un discours de repli serait absolument contreproductif si ce dernier était intégral.

Par ailleurs, le grand discours de délocalisations massives entendu par certains politiques nationalistes et retransmis par l'opinion publique demande à être révisé. En effet, seules 4% des entreprises localisées en France ont procédé à des délocalisations. Si cette croyance se diffuse du fait de la couverture médiatique extrême de ces quelques événements (e.g., Whirlpool ou Goodyear), il convient de la nuancer totalement, la France n'étant absolument pas le pays européen procédant le plus aux délocalisations, loin derrière la Finlande par exemple.

Cela étant, la demande de souveraineté doit d'appliquer sur certains biens dits « stratégiques », c'est-à-dire ceux qui viendront à manquer en cas de repli des autres partenaires internationaux.

Aussi, nous pensons qu'il faudra mettre en œuvre une méthodologie fine pour définir le type de relocalisations qui est aujourd'hui attendu, et ceci à un maillage territorial et non pas national pour permettre de saisir au mieux les spécificités de chaque territoire d'industrie. Nous proposons donc qu'une liste préliminaire soit établie par les députés, acteurs de terrain et de la démocratie participative, après discussions avec les acteurs locaux.

Cette liste discutée et amendée au Parlement, sera à nouveau affinée au regard de la part des importations de ces biens.



Enfin, il conviendra d'en établir le niveau de dépendance pour chacun des biens. En effet, un seul fournisseur situé dans un pays à risque pour un produit ne sera pas considéré de la même manière que si le produit était disponible chez plusieurs fournisseurs dans des pays jugés plus sûrs, le risque en étant alors amoindri.

Enfin, il conviendra de mettre en place des aides publiques dédiées aux entreprises françaises dont les usines doivent être relocalisées pour combler le manque à gagner. Ces montants devront être chiffrés précisément et communiqués en amont pour plus de transparence.

II - Comment relocaliser efficacement ?

B) Cette réponse sera à la fois ciblée et européenne

D'une part, il convient de s'interroger sur le type de biens dont nous souhaitons assurer la livraison en cas de nouvelle crise avec un repli nationaliste des partenaires mondiaux.

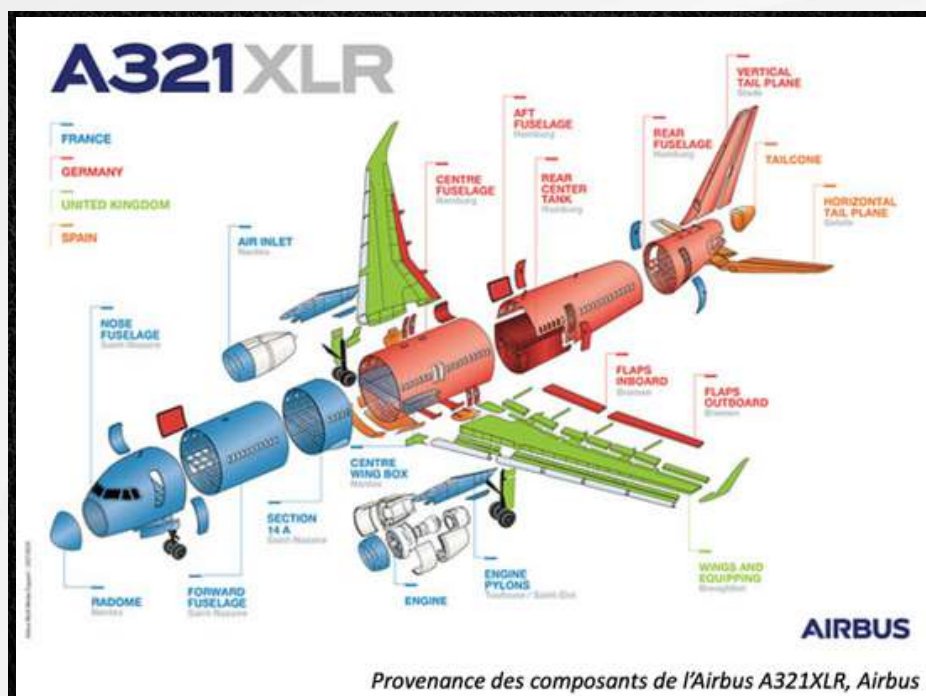
Est-il nécessaire de chercher à relocaliser à tout prix les « back-up offices » se trouvant par exemple en Inde pour les plateformes d'appel ou les services de comptabilité ? Nous ne le pensons pas.

Cependant, devons-nous chercher à acquérir une indépendance pour les produits jugés « stratégiques » comme la santé, l'alimentation, la défense, l'énergie, infrastructures de télécommunication et de stockage de données, etc ? Assurément. Ces biens sont essentiels à la survie du pays et leur disponibilité ne doit pas être impactée d'une manière ou d'une autre par des décisions extérieures, sur lesquelles l'État français ne peut pas forcément avoir la pleine maîtrise.

D'autre part, nous sommes convaincus que la France ne peut pas effectuer cette démarche seule et qu'elle doit s'inscrire dans une réponse globale de l'Union européenne, considérant que les produits importés de l'UE sont des produits sûrs, pour lesquels des relocalisations ne sont pas nécessaires.

En effet, les relocalisations non-nécessaires peuvent engendrer une perte d'échelle, mais aussi de compétences qui seraient aux antipodes de la démarche initiale. Il est donc nécessaire de se coordonner avec les autres pays européens pour éviter des doublons de relocalisations.

Pour cela, nous pensons que l'émergence d'acteurs européens via des consolidations dans des domaines variés tels qu'un équivalent de GAFAM ou en matière de défense, sur le modèle d'Airbus par exemple, doit être discutée rapidement par les pays de l'UE.



Bibliographie :

- <https://www.fondapol.org/etude/souverainete-economique-entre-ambitions-et-realites/>
- <https://www.fondapol.org/etude/relocaliser-en-france-avec-leurope/>
- <https://www.millenaire3.com/ressources/Souverainete-economique-relocaliser-pourquoi-et-comment>

La souveraineté agricole française

Vanja MISEVIC

“La théorie de la souveraineté est liée à une forme de pouvoir qui s'exerce sur la terre et les produits de la terre, beaucoup plus que sur les corps et sur ce qu'ils font.”

Michel Foucault

À l'heure où la France, affiche le pire déficit commercial de son histoire, 87 milliards d'euros pour l'année 2021, nombreux sont ceux qui pointent les succès continus du secteur agricole à l'export ainsi que sa résilience face à la crise économique et sanitaire.

Cependant, malgré les excédents ininterrompus depuis près d'un demi-siècle, le relatif succès du secteur agricole cache d'importantes disparités selon les catégories y compris sur des produits clés, une dégradation continue sur d'autres ainsi qu'une sous-exploitation de certaines richesses, contribuant à augmenter la dépendance de la France face à l'étranger, et ce, malgré un bilan global positif.

Si tant est que la souveraineté politique peut être définie comme la possibilité d'une l'autonomie dans les choix stratégique et essentiels ainsi que la capacité de défendre cette autonomie, la lente dégradation de la balance commerciale française représente telle un risque de perte de souveraineté absolue ?

Dans le cas de la France, plus que dans le cas de n'importe quel autre pays d'Europe on peut se demander dans quelle mesure le danger de perte de souveraineté agricole française est un danger de perte de souveraineté globale. Dans le cas de la France, deux notions se rejoignent contribuent à définir la souveraineté agricole de la France et ses enjeux :

D'un côté la souveraineté alimentaire, dont une sous-catégorie est la solidarité alimentaire et l'équité agricole et territoriale. De l'autre côté, la puissance économique que représentent les revenus agricoles au sein de la balance commerciale et le rayonnement économique et culturel français auquel contribuent ces exportations.

I - Plus que tout autre pays européen, le secteur agricole est un élément essentiel de souveraineté nationale dont la résilience garantit la sécurité alimentaire, la solidarité nationale et l'équité territoriale.

A) Un secteur étendard ayant contribué au rayonnement international ainsi qu'à l'organisation territoriale de la France

Passant de plus de 18 % au début des années 50 à 1,8% en 2019 (4 % en incluant les industries agroalimentaires), l'on ne peut pas dire que la diminution de la contribution de l'agriculture à la valeur ajoutée de l'économie française soit brutale ni que sa part aie jamais été importante comparée aux autres secteurs d'exportation.

Néanmoins, l'agriculture a toujours été vécue comme un véhicule de la culture française ainsi qu'une preuve de la puissance de son économie, faisant partie avec l'aéronautique, ainsi que le produit chimique cosmétiques et parfums des secteurs sur lesquels la France n'a enregistré aucun déficit commercial depuis le milieu des années 70.

D'un point de vue interne, le passage a une agriculture intensive après la fin de la Seconde Guerre mondiale et les méthodes scientifiques l'ayant permis, tels que la sélection végétale et animale combinées avec une politique volontariste assurée par le mécanisme de la PAC,

Constituant ensemble avec les progrès de la médecine, des éléments sous-jacents essentiels de la croissance et prospérité économique des trente glorieuses.

En parallèle et en complément des méthodes scientifiques de sélection ayant permis l'augmentation des rendements, la concentration des exploitations et la spécialisation régionale qui s'en suivirent ont durablement marqué et transformé le paysage, et les économies régionales, contribuant a faire du secteur agricole un élément clé de la mise en valeur du territoire et son succès un élément de solidarité nationale et d'équité territoriales.

Enfin, d'un point de vue politique, la notion d'une Europe économique et la construction européenne font leur entrée auprès des Français par le biais de la politique agricole commune (PAC), dont la France reste a ce jour le plus gros bénéficiaire.

I - Plus que tout autre pays européen, le secteur agricole est un élément essentiel de souveraineté nationale dont la résilience garantit la sécurité alimentaire, la solidarité nationale et l'équité territoriale.

B) La résilience relative de l'agriculture française occulte des déficits structurels dans les secteurs clé entravant l'autonomie de la France vis à vis de ces partenaires et contribuant à aggraver les inégalités territoriales

La crise sanitaire a mis en lumière l'interdépendance des économies mondiales et a réaffirmé l'importance stratégique des circuits courts. Le secteur agricole et agro-alimentaire a fait preuve d'une relative résilience face au choc pandémique initial, mais présente des déficits structurels sur les produits essentiels.

L'analyse détaillée de la balance commerciale française fait apparaître une dégradation de la balance de produits agricoles qui paraît tout juste équilibrée avec des exportations totales de 14,9 milliards d'euros pour des importations de 14,1 milliards et en constante détérioration depuis les années 2000.

En effet, les parts de marché au niveau mondial de la France ont chuté de c.8 % en 2000 à 4,7 % en 2019 passant de la deuxième place mondiale en terme d'exportations à la sixième depuis 2015. Au niveau européen, depuis 2010, la France, premier exportateur historique est détrônée par les Pays-Bas et l'Allemagne.

À ce constat global fruit essentiellement d'excédents exceptionnels dans deux secteurs principaux, le secteur des spiritueux et celui des céréales, représentant chacun respectivement 18,5% et 6,7% du marché mondial, s'ajoutent des secteurs beaucoup plus fragilisants pour l'agriculture française. Celle-ci présente en effet des déficits structurels matière d'oléagineux nécessaires à l'élevage, ainsi que de légumineuses, est victime de l'érosion constante de sa balance commerciale en matière de fruits et de légumes et souffre de la sous-exploitation de ressources en matière de pêche malgré ces trois façades maritimes.

En plus de l'accroissement des fragilités et dépendances dans les secteurs traditionnellement déficitaires, les secteurs céréaliers porteurs pourraient à terme être menacés par l'émergence de nouveaux acteurs ainsi que par sa dépendance externe à l'azote, au phosphate ainsi qu'aux autres engrais dont l'importation a augmenté de 75% entre 2011 et 2019.

II - Afin de réaffirmer sa puissance et souveraineté agricoles la France doit résorber ses déficits sur les produits sensibles mais également entreprendre des réformes structurelles du secteur de production.

En premier lieu, dans le nouveau contexte des circuits courts, de la préférence pour le bio, les produits régionaux, mais également d'une situation mondiale marquée par les conflits armés, il s'agit de repenser la souveraineté agricole française à l'aune de l'autonomie alimentaire ainsi que des enjeux géopolitiques et sanitaires. Ceci implique principalement, de réduire la dépendance aux protéines végétales (légumineuses) et oléagineux vis à vis de l'étranger et de développer un secteur maraîcher propre.

En deuxième lieu, cela implique d'augmenter la propension à l'export des PME françaises, qui ne réalisent que 21 % de leur chiffre d'affaires à l'export et seulement 650 d'entre elles réalisent un chiffre d'affaires à l'export supérieur au égal à 200 000 euros. Parallèlement, il s'agit de réorganiser certaines filières centrées sur l'export afin de diminuer l'exposition globale du secteur aux chocs externes.

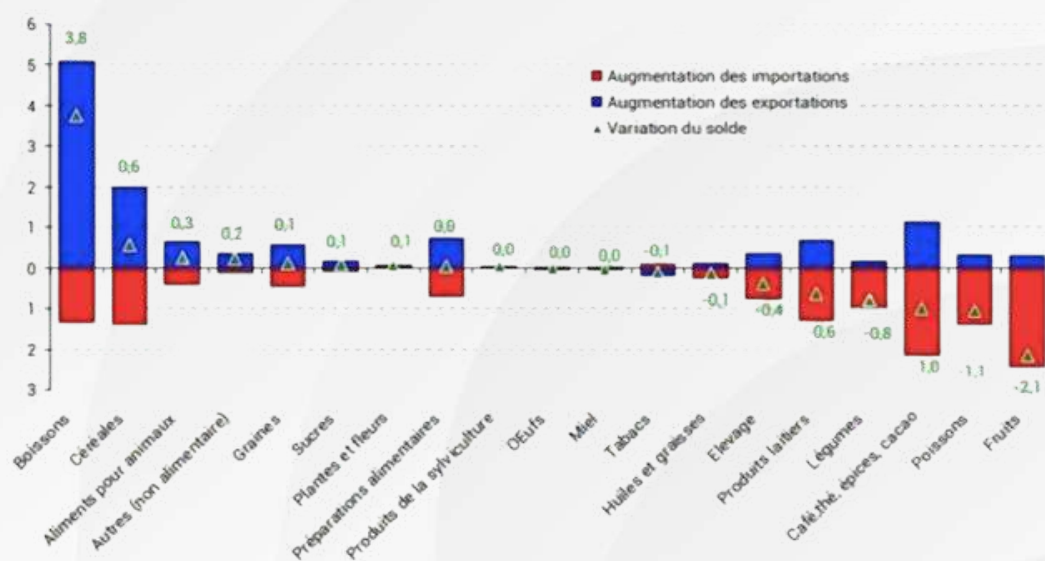
Enfin, des réformes structurelles sont nécessaires afin de remédier aux facteurs qui entravent le développement du secteur agricole comme celui de l'ensemble du secteur productif français et augmentant sa dépendance vis à vis des partenaires européens et non européens. En premier lieu, il s'agit de diminuer la dépendance de l'agriculture française aux facteurs de production importés en développant et favoriser une véritable filière engrais et ainsi qu'une filière industrielle de production de machines et robots agricoles en intégrant cette filière dans de nouveaux impératifs en matière d'énergie.

Enfin, il s'agit d'alléger les entraves à la compétitivité qui pèsent sur le secteur agricole comme sur le reste du secteur productif en France en adoptant une réglementation fiscale plus transparente et adaptée aux besoins en terme d'autonomie vis à vis des facteurs de production, ainsi qu'en allégeant le poids du facteur travail afin d'augmenter les marges et la capacité d'auto-investissent des entreprises agricoles.

Enfin une meilleure coordination stratégique entre les entreprises de taille moyenne du secteur de production agricole et celui beaucoup plus concentrée de la distribution agro-alimentaire, dans le but de dégager des visions stratégiques et objectif communs permettant un meilleur emploi du capital investissement des entreprises et une réorientation vers le bio plus efficace et moins coûteuse.

Le secteur de la production agricole en France bénéficie à la fois des positions fortes à l'export sur les secteurs phares et d'une autonomie relative d'ensemble qui semble s'accroître. La relative bonne image globale cache des faiblesses structurelles et sources de fragilité et dépendance de pans entiers de notre consommation et production agricole à des ressources extérieures.

CONTRIBUTION DES FLUX À L'ÉVOLUTION DES SOLDES ENTRE 2010 ET 2018 (EN MILLIARDS D'EUROS)



Bibliographie :

- Haut Commissariat au Plan, Agriculture enjeu de reconquête, juin 2021
https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/10/hcp_ouverture-n7-grande_puissance_agricole.pdf
- ibid
- 70 ans de recherches et de résultats au service d'enjeux de société qui évoluent : depuis "nourrir la France" jusqu'au "développement durable"
INRA <https://www6.inrae.fr/comitedhistoire/Organisations-amies/Histoire-des-Instituts/INRA>
- Souveraineté Agricole ; vers un retour en grâce? Usine Nouvelle
27/11/2020 <https://www.usinenouvelle.com/blogs/julien-fosse/souverainete-agricole-vers-un-retour-en-grace.N1033789>
- Outil Trade Map, site de l'International Trade Center (agence conjointe de l'ONU et de l'OMC).
- Haut Commissariat au Plan, Agriculture enjeu de reconquête, juin 2021
https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2021/10/hcp_ouverture-n7-grande_puissance_agricole.pdf
- cf. Rapport programme du Cercle Orion Economie Finance 2022, Recommandations



La souveraineté numérique, un instrument économique majeur

Johan LIBRADER

Dans un monde où Internet est devenu, un instrument majeur de transformation économique, sociale et culturelle, la multiplication d'affaires d'espionnage et de cyber-attaques mettent en lumière les nouveaux défis auxquels sont confrontés les États, les acteurs économiques et les citoyens eux-mêmes, pour préserver leur souveraineté numérique.


I - A) En quoi le numérique est un enjeu de souveraineté

La souveraineté numérique désigne le fait d'asseoir son autorité, en tant qu'État notamment, au domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC), c'est-à-dire à l'informatique et aux télécommunications. Cette souveraineté fait aujourd'hui l'objet de tous les débats et certains se rangent en tant que défenseurs d'une souveraineté française, qu'en d'autres estiment qu'une souveraineté pleinement européenne permettrait de mieux faire face aux défis numériques du 21^{ème} siècle.

Pourquoi tant de débats et de questionnements ?

Le pouvoir, qu'il soit politique ou économique, a changé de visage. À l'heure où les individus sont de plus en plus interconnectés et hyperconnectés, où la globalisation opère aussi grâce aux technologies digitales, le monde virtuel et dématérialisé est devenu le théâtre de nouveaux rapports de force et conflits d'intérêts. En France, c'est par exemple 84 % des Français qui possèdent un smartphone, 9 Français sur 10 qui sont présents sur Internet, ou un temps moyen de 19 heures passé chaque semaine devant des écrans. Ces chiffres ont de quoi témoigner en faveur de l'émergence du poids extrêmement important pris par le numérique en France ces dernières années.

En témoigne l'hyper puissance des GAFAM américains, mais aussi des BATX chinois, qui inquiètent et remettent en question l'autorité suprême des États sur leurs propres territoires. Les États européens deviennent donc des colonies numériques et perdent, au profit de ces entreprises, des pans entiers de souveraineté, et donc d'autorité. La perte d'indépendance numérique de certains États remet même en cause la nature même de leur pouvoir, car ces derniers perdent du pouvoir face à des entreprises privées qui ont su s'imposer de façon impressionnante. Les superpuissances du numérique sont aujourd'hui en mesure d'appliquer leurs propres lois et normes sociales dans le monde digital que ce soit pour la liberté d'expression sur les réseaux sociaux (Trump et son compte banni de Twitter et de Facebook), la fiscalité (Google choisissant son lieu de domiciliation fiscale pour bénéficier d'impôts avantageux) ou encore pour la protection de données personnelles plus que douteuse (Facebook et ses multiples condamnations). Malgré tous ses écarts, régulièrement recensés, les marchés publics européens s'orientent trop souvent vers des entreprises américaines ce qui remet en cause la sécurité même des États qui courent le risque de voir d'autres puissances accéder aux données sensibles des administrations ou à celles des citoyens.



Face à un tel constat, la notion de souveraineté numérique a rapidement émergé à la fin des années 2000. En France, Bernard Benhamou et Laurent Sorbier utilisaient déjà cette expression dans le cadre d'un article sur la « Souveraineté et réseaux numériques » en 2006. Mais c'est Pierre Bellanger, président de Skyrock, qui a contribué dès 2008 à répandre au sein de l'Hexagone le concept de souveraineté numérique, dont il a donné la première définition précise : "La souveraineté numérique est la maîtrise de notre présent et de notre destin tels qu'ils se manifestent et s'orientent par l'usage des technologies et des réseaux informatiques."

Par son développement rapide et le poids imposant qu'il prend dans la vie quotidienne, les enjeux autour du numérique sont nombreux. La perte de souveraineté dans ce domaine gagne les préoccupations collectives, comme l'attestent nombre de questionnements contemporains, qu'ils soient sur les objets connectés, sur le développement de l'intelligence artificielle ou encore plus récemment sur le développement et l'implémentation de la 5G en France.

La souveraineté numérique soulève des enjeux économiques avec des GAFAM bénéficiant d'une position de domination sur les marchés du numérique, témoignant d'un manque criant de compétitivité et de libre-accès au marché ; elle soulève également des enjeux liés à la protection des individus, dans l'idée de préserver la liberté de chacun dans le monde numérique. Cette question de souveraineté plus qu'actuelle, ces multiples enjeux qui lui sont liés amènent à s'interroger sur la façon dont les états, ou groupes d'états, souhaitent se saisir du problème pour répondre à une demande de plus en plus croissante de la population.

I - B) Dans quelle mesure la France, dans le concert des nations européennes et internationales, se saisit de ce levier

La situation d'un pays du point de vue de la souveraineté numérique se mesure d'abord en référence à la production numérique, notamment la spécialisation productive, car elle reflète la maîtrise des technologies numériques. De ce point de vue, les pays européens sont moins spécialisés que la Chine, la Corée du Sud ou le Japon. Pour sa part, la France présente une réelle faiblesse dans la production numérique qui se reflète dans le faible nombre de dépôts de brevets dans le domaine des technologies numériques.

Tableau 1 : Statistiques sur les entreprises des secteurs numériques en France

Secteurs	Nbre (en unités légales)		CA (en milliards d'euros)		Emplois (en milliers)		Exemples
	2009	2017	2009	2017	2009	2017	
26	3502	2951	31,3	34,6	135,9	106,1	ST Microelectronics, Safran Electronics, OVH, Thalès, Micropross, Gemalto
582	4086	5516	7,7	14,5	44,9	58,5	Oracle France, Sidetrade, Therapixel, Ubisoft Entertainment, Dassault systems
61	3486	3347	66,7	60,6	153,6	132,9	Orange et EutelSat SA, Altice France, SFR, Free, Atos
62	42525	76533	44,3	66,2	266,3	339,4	Cap Gemini, IBM France, Amadeus, SAP France, Accenture, Deezer, Dailymotion, Talan SAS, Blablacar
63	7859	11687	8,4	10,5	48,9	43,8	

Sources : FARE 2017, Répertoire siren.

Au global, le CA ne progresse que trop peu, comme le nombre d'emplois dans le numérique. En France, selon les données d'entreprises de l'INSEE en 2017, cet agrégat de secteurs regroupe un peu plus de 100 000 entreprises, 680 000 emplois et 187 milliards d'euros de chiffre d'affaires.

Par ailleurs, la France comme l'Europe manquent cruellement de champions européens pour faire face aux GAFAM ou aux BATX. Bien évidemment, la souveraineté numérique ne se juge pas qu'à l'existence de champions numériques ou à l'indépendance vis-à-vis des champions étrangers, mais ce fait représente un contrepoids de taille qui handicape la France dans sa quête d'indépendance.

L'Europe n'a pas de champions, car à la différence de la Chine ou des Etats-Unis, elle n'est pas un pays. Elle ne dispose pas d'une large communauté intégrée d'utilisateurs ce qui empêche toute uniformisation d'action ;

elle est loin de disposer également d'un écosystème financier et entrepreneurial comme c'est le cas pour les États-Unis. Les gouvernements des différents pays européens travaillent désespérément à faire émerger des licornes françaises et européennes (en 2019, sur les 392 licornes comptabilisées, 182 étaient américaines, 94 Chinoises et seulement 45 Européennes.), sans grand succès pour le moment. Malgré ce retard, il existe tout de même des réussites, mais ces derniers sont très relatifs. Le moteur de recherche français Qwant créé en 2011 est toujours très loin derrière Google, bien qu'ayant augmenté son nombre d'utilisateurs. En termes de Cloud, l'UE est toujours loin derrière les Américains ce qui empêche de garantir la souveraineté des données des citoyens européens. Sur la base de la valorisation boursière des entreprises appartenant à l'économie de cloud, l'UE est bien derrière les Etats-Unis et la Chine.

L'acteur français OVH, bien qu'ayant fait des progrès sensibles, représente toujours moins de 1% du marché mondial.

Toutefois, tout n'est pas non plus noir dans le bilan numérique de l'Europe. Cette dernière est par exemple bien implantée dans les infrastructures de télécommunications (Nokia, Ericsson) ou encore dans les logiciels (SAP, Thalès, Dassault). En matière de cybersécurité, l'indicateur du Belfert Center de l'Université de Harvard, classe 4 pays européens parmi les 10 premiers mondiaux de son index de capacité et d'intention en matière de cyber défense. La France est classée sixième dans le classement des principaux pays.

En prenant la présidence de l'UE en janvier 2022, la France a souhaité se faire le phare de la défense numérique européenne. L'UE va donc faire face à de nouveaux défis palpitant ces prochains mois

II - A) Quels sont les (nouveaux) défis qui se posent sur ce levier de souveraineté ?

Au cours du 21ème siècle, le numérique sera sans doute un des leviers de souveraineté les plus prisés, et les défis qui incomberont les États sur ce sujet seront multiples.

L'actualité, au travers de la crise sanitaire mondiale, a mis en exergue les fragilités de production, d'approvisionnement, de disponibilité des matières premières, révélant ainsi l'importance de la souveraineté des pays dans de nombreux secteurs, dont la technologie et le numérique. L'arrivée de nouveaux outils numériques favoriseront, en faisant abstraction des distances, le développement de nouvelles pratiques qui révolutionnent notre manière de travailler, communiquer, apprendre. Le virtuel est aujourd'hui présent partout et tout le temps, comme l'illustrent d'ailleurs les projets de métavers récemment évoqués par de grands groupes comme Facebook. Toutes ces nouvelles pratiques amènent leur lot de défis : fiabilité des résultats, protection des données personnelles, contrôle énergétique.

Autre défi, ces pratiques sont portées par des objets de grande consommation comme le smartphone. Il est donc relativement important de maîtriser la fabrication des composants, mise en lumière récemment avec la pénurie de semi-conducteurs à laquelle sont confrontés les industriels. Avec la bipolarisation actuelle Etats-Unis/ Chine, il s'agit donc d'un enjeu de souveraineté face auquel la France et l'Union européenne doivent s'organiser.

Des défis liés à la protection de données apparaissent comme totalement dépendants de la souveraineté numérique : 80 % des entreprises du CAC40 confient leurs données au cloud d'entreprises américaines alors que l'extraterritorialité des lois américaines imposée par les USA pourrait autoriser l'Administration Biden à s'en emparer (Cloud Act).

L'Europe devra également changer de dimension dans le numérique, après des décennies d'insuffisance d'investissements. 450 milliards d'euros d'investissement sont programmés sur plusieurs années, mais cela semble insuffisant pour concurrencer les mastodontes américains et chinois.

Un autre défi de taille semble être le manque de conscience de beaucoup d'Européens, vivant dans une certaine passivité et semblant peu enclins à vouloir préserver leur modèle démocratique.

Dernier point, la souveraineté numérique devra prendre en compte les problématiques de réchauffement climatique, c'est-à-dire essayer de bâtir des champions du numérique moins pollués que les GAFAM, qui possèdent de gigantesques fermes de données, extrêmement polluantes.

Ces défis gigantesques appellent des réponses adaptées, qui nécessitent de profondes réflexions et un investissement financier conséquent.

II - B) Quelles axes de réflexions et mesures engagées pour la France pour renforcer le levier de la souveraineté numérique ?

Pour renforcer le levier de la souveraineté numérique, les chantiers sont pluriels et complexes et la France ou l'Europe devra engager de nombreuses mesures pour rattraper son retard et s'inscrire pleinement dans son désir d'être souverain numériquement parlant. Voici donc certains axes qui semblent relativement importants à prendre en compte dans le cadre d'un programme lié à la souveraineté numérique.

Axe 1 : Faire face l'accroissement réel de la menace cyber

La menace cyber s'immisce de plus en plus dans la vie des citoyens et la protection de leurs données face aux "pirates du net" devient plus que nécessaire. Pour cela, il pourrait être judicieux de créer un comité numérique qui réunit les grands acteurs du numérique et les pouvoirs publics en cas de difficulté majeure sur les réseaux numériques. Il serait également intéressant de mieux former les citoyens face au risque cyber, idéalement dès le plus jeune âge, pour protéger les jeunes face aux dangers du vol de données. Autre mesure, la France pourrait imposer que les données sensibles ainsi que les données stratégiques de l'État soient hébergées en France par l'intermédiaire de solutions souveraines.

Axe 2 : Créer les conditions de notre souveraineté numérique

Pour construire la souveraineté numérique française, il faut nécessairement en faire émerger les conditions. Pour cela, il faut privilégier, en matière de commande publique, le recours aux solutions d'acteurs technologiques français pour renforcer les positions des entreprises et favoriser l'émergence de champions capables de concurrencer les GAFAM ou BATS. La France doit également investir dans des technologies de rupture qui créeront son avance comme l'intelligence artificielle, l'ordinateur quantique ou encore les semi-conducteurs. Pour favoriser l'investissement dans les entreprises / start up innovantes en créant un livret innovation qui permettrait aux Français d'investir dans des projets d'avenir avec une rémunération compétitive.

Axe 3 : Mettre la souveraineté numérique au cœur de l'action publique

Pour créer une souveraineté numérique et rattraper le retard pris face aux géants d'autres pays, l'État doit devenir le moteur de la politique de souveraineté numérique. Pour cela, le numérique étant devenu un enjeu de taille, la France pourrait se doter d'un ministère du numérique chargé de porter les politiques numériques françaises ainsi que les orientations futures. A la manière d'un "Buy american act", il s'agit d'imposer au sein de l'administration le recours systématique à des solutions numériques françaises

Axe 4 : Mettre le citoyen au cœur des politiques numériques

Enfin, le numérique doit simplifier la vie des citoyens français et son utilisation se doit donc d'être étendue. Il existe encore une trop grande fracture numérique qui empêche certains Français de bénéficier efficacement des progrès numériques. En 2019, 15% de la population n'avait pas utilisé Internet au cours de l'année. Pour l'Insee, près de 17% de la population française, est concernée par une véritable fracture numérique. Selon l'Institut national de la statistique et des études économiques, une personne sur six n'utilise pas Internet, et plus d'un usager sur trois manque de compétences numériques de base. Pour répondre à ces défis, la fracture numérique se doit d'être résorbée en garantissant une connexion haut débit sécurisée à chaque Français et à chaque entreprise. Il faut également permettre à tout citoyen de faire ses démarches intégralement sur Internet en accélérant la numérisation des services de l'État. Enfin, la France doit doter sa jeunesse des compétences numériques nécessaires pour faire face à la demande croissante de compétences numériques dans le monde professionnel ; il s'agit donc d'introduire l'enseignement de l'informatique dès le lycée pour préparer au mieux la nouvelle génération aux défis de demain.

Conclusion :

Aujourd'hui, la France n'est pas souveraine dans le cyberspace. Mais la prise de conscience collective des enjeux laisse présager davantage de réactivité de la part des acteurs politiques et économiques pour modeler de manière plus équitable l'internet de demain.

Se confirme ainsi que ni la France, ni vraiment l'Europe ne sont dans le peloton de tête. En particulier, la France ne pourra prétendre à cette souveraineté sans investissement supplémentaire dans les technologies numériques. Pour ce faire, il peut sembler qu'a priori, l'échelle européenne est indispensable pour bénéficier des rendements croissants indispensables au développement des investissements numériques, mais la France peut tout à fait se lancer pleinement dans la quête de la souveraineté numérique en prenant un ensemble de mesures simples, et en favorisant l'investissement dans ce secteur. Le défi est donc de taille, mais l'avenir de la France au 21ème siècle en dépend.

Sources :

- <https://www.franceinter.fr/internet-pour-tous-au-dela-de-75-ans-c-est-souvent-la-fracture-numerique>
- <http://www.souverainetenumerique.fr/edito>
- <https://www.alliancy.fr/mieux-comprendre-souverainete-numerique>
- <https://www.blogdumoderateur.com/barometre-numerique-10-chiffres-cles-2021/>
- <http://partenaire-leparticulier.lefigaro.fr/lcl/societe/le-cloud-de-confiance-un-enjeu-de-souverainete-numerique-20220211>
- <https://www.lemondeinformatique.fr/actualites/lire-la-france-derouleson-plan-pour-une-souverainete-numerique-europeenne-85722.html>
- [Définition et enjeux de la souveraineté numérique - Vie publique <https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/276125-...>](https://www.vie-publique.fr/parole-dexpert/276125-...)
- [Institut de la souveraineté numérique | Promouvoir de ... <http://www.souverainetenumerique.fr>](http://www.souverainetenumerique.fr)
- [\[ARTICLE\] Qu'est-ce que la souveraineté numérique <https://www.sciencespo.fr/public/2020/07/09/ques...>](https://www.sciencespo.fr/public/2020/07/09/ques...)
- <https://www.sciencespo.fr/public/chaire-numerique/wp-content/uploads/2020/11/La-souverainete-numerique-francaise-passera-par-linvestissement-dans-les-technologies-numeriques-S.-Guillou.pdf>
- <https://www.appvizer.fr/magazine/actualites/souverainete-numerique-europeenne>
- <https://www.cairn.info/revue-herodote-2020-2-page-3.htm>



La France face au défi immense posé par la souveraineté énergétique européenne

François HOEHLINGER

Il est bien évidemment difficile, à la lecture de ces lignes, de ne pas penser à la situation ukrainienne, qui au-delà du drame humain qui se joue, met en exergue un complexe jeu de dépendance du système économique européen.

La crise ukrainienne a ravivé les tensions liées aux problématiques d'énergie, et notamment d'autosuffisance, dans une logique qui fonctionne toujours basée sur une économie de marché. Elle agit en miroir profond des choix stratégiques d'approvisionnement pensés par les différents gouvernements, que ce soit le choix de centrales nucléaires pour les français ou de centrales à charbon pour les allemands par exemple.

Alors la dépendance au gaz russe se fait épée de Damoclès au-dessus de nos têtes, notamment pour un gouvernement allemand qui a depuis l'ère Schroeder fait le choix de l'ouverture, plus ou moins forcée, vers l'Est, avec l'ouverture de North Stream 1 et le projet, désormais annulé de pipeline North Stream 2.

Cependant, la crise, sans commune ampleur, à laquelle nous assistons en ce moment ne doit pas nous départir du sens commun et des objectifs qui lient les pays européens aux Accords de Paris, que ce soit dans l'approvisionnement énergétique, mais également dans notre capacité à créer des filières de production, de transformation et de stockage qui réduisent à la fois notre dépendance énergétique aux facteurs exogènes, mais également permettent une avancée certaines vers des énergies plus sobres.

La montée en charge de l'économie de demain face au défis énergétiques

L'économie française dispose d'un mix énergétique relativement équilibré, avec désormais 40% d'énergie nucléaire, 28% de pétrole, 15% de gaz et "seulement" 12% d'énergie renouvelables, dispersées sous formes variées, depuis la géothermie jusqu'aux éoliennes, qui malgré l'intérêt ou le débat qu'elles semblent susciter, ne représentent que 1.6% du mix, pour un total de 2500 TWh pour une pointe à 3200 TWh.

Un mix qui a su évoluer pour sortir le charbon, mais qui reste encore dépendant de sources de production exogènes (gaz russe, pétrole de l'OPEP).

Ces chiffres cachent bien évidemment des imperfections, notamment sur le plan de relance des centrales nucléaires, vieillissantes et de moins en moins efficaces, des EPR qui mettent du temps à sortir de terre ou encore des "mini-centrales" évoquées par le président Macron qui devraient se heurter à de nombreux freins régulateurs avant de pouvoir voir le jour.

La France, doit donc d'abord trouver la bonne solution interne pour réinvestir dans des centres de productions plus sobres, plus performants, et lorsqu'il s'agit de l'énergie nucléaire, moins polarisants politiquement, bien que l'énergie nucléaire fasse aujourd'hui de la France une véritable puissance politique (nucléaire civil) en terme d'expertise et de R&D.

La répartition des consommations par secteur permet de mieux comprendre les clés de répartition des besoins à venir, notamment pour les énergies alternatives (géothermie, éolienne) mais surtout pour les infrastructures adéquates.

Le secteur résidentiel est fortement demandeur d'énergie, qu'il s'agisse de chauffage (PropTech, grand plan de rénovation habitations) ou de recyclage. Ce secteur fonctionnant en "boucle", il est d'autant plus simple d'en comprendre les implications, notamment sur une population dont le nombre semble s'être stabilisé.

Je vais donc aborder cet essai court sous l'angle des transports, secteur plus propice aux évolutions et qui va nécessairement s'accélérer plus le marché commun travaillera ensemble et s'extirper des dépendances exogènes.

Les transports représentent assez paradoxalement une part plus faible qu'escomptée des dépenses de consommation (15% de l'énergie). La montée en charge des nouvelles énergies est ici une formidable opportunité pour la France de se positionner, elle qui possède cet esprit d'entrepreneuriat, mais surtout les structures adéquates et une capacité à densifier le réseau rapidement, comme nous avons pu le voir avec la fibre.





La présence de 2 constructeurs français dans le Top 6 des constructeurs mondiaux est aussi une source de satisfaction et un signal positif pour mettre en avant la capacité industrielle française à se réinventer, mais également à anticiper les grands changements.

La présence de 2 constructeurs français dans le Top 6 des constructeurs mondiaux est aussi une source de satisfaction et un signal positif pour mettre en avant la capacité industrielle française à se réinventer, mais également à anticiper les grands changements.

La France peut s'ériger comme puissance européenne, dans la gestion de la chaîne de valeur de l'énergie.

De par sa capacité à innover, et à équilibrer plus rapidement son mix que ses voisins allemands et italiens par exemple, la France va pouvoir s'orienter sur un réseau dense de bornes de recharges rapides afin de permettre un virage plus rapide vers l'électrique.

Le projet européen de batterie lancé en 2021 et regroupant plus de 150 acteurs européens est un excellent signal de mise en commun du savoir faire sur un marché commun, notamment en y intégrant l'extraction et le recyclage.

La relance de projets d'extraction de terres rares en Lorraine par exemple, montre que les ressources existent en local et que l'Europe est prête à prendre cette direction sur l'intégralité de la chaîne.

La crise des semi-conducteurs en est encore un bel exemple, même si les besoins d'un marché local de 350 millions d'habitants sont plus élevés que ce que l'environnement des 27 peut produire actuellement.

Sa capacité à orienter une partie de l'argent public, à favoriser la coopération public-privé ainsi que les systèmes de pôles d'excellence, intégrant des Universités de très haut niveau permettent de créer un mix capable de rivaliser internationalement et de crédibiliser l'approche française au sein du concert européen.

Sa capacité, à exporter ses technologies énergétiques, et à disposer de champions du secteur (GDF, Suez, Total energies, Air Liquide) peuvent placer la France en tête de point du renouvellement énergétique.

Le besoin d'un renouvellement du parc énergétique au service des Accords de Paris

Si la France dispose d'atouts conséquents dans le dossier énergétique, et notamment sur la sphère transports, comme évoqué précédemment, elle reste finalement très dépendante de sa capacité à :

1. Renouveler son offre d'énergie nucléaire civile
2. Sortir rapidement de sa dépendance aux énergies fossiles
3. Trouver une alternative crédible au gaz russe

Il faut bien appréhender que chacune des révolutions industrielles majeures s'est accompagnée d'une modification drastique et conséquente du mix énergétique des pays développés.

Celle qui est en train de se passer, la route vers cette "sobriété énergétique" se fera notamment par une meilleure production, car recycler, reconditionner et raviver notre terre aura un coût qui sera indissociable de l'énergie, moteur de toute production.

Renouveler son parc nucléaire, agrandir sa capacité à utiliser la géothermie et les énergies liées aux conditions climatiques, sensibiliser et éduquer les utilisateurs sur la nécessité et le besoin de faire un effort productif.

C'est la même routine intellectuelle que faire du car-sharing ou "Blablacar" : Rouler tout seul dans sa voiture, est-ce vraiment encore si utile pour notre Planète ?

Renforcer la coopération européenne et favoriser la production locale.

Renforcer la coopération est évidemment un acte nécessaire, et une compréhension du mix et de l'enjeu doit se faire à l'échelle globale des 27 pays qui composent l'Europe.

La France doit ici en prendre toute sa responsabilité et soutenir l'Allemagne dans sa transition notamment, elle qui a fait le choix du nucléaire.

Demain, nous partagerons les réseaux de bornes, les stations de recharges et stations-services à l'échelle européenne, et nous devons pousser la production locale, en tenant compte d'engagement fort :

- Qualité d'extraction et de production
- Normes européennes de qualité
- Normes de recyclage et reforestation en compensation
- Reconditionner autant que possible
- Intégrer des bonus à l'achat et à l'utilisation pour le consommateur final

La clé du succès concernant la souveraineté énergétique de la France passera nécessairement dans des choix forts de structure, qui devront être fait en intelligence avec les constructeurs actuels, s'agissant de l'automobile, mais également avec les autres, afin d'assurer une interopérabilité des modèles et donc limite au maximum le déchet résiduel.



L'appareil de productions se devra d'être standardisé, normé et surtout européen afin de permettre une montée en standard plus rapide, notamment au vu des écarts de niveaux de vie encore existants.

Enfin, la France devra s'appuyer sur sa capacité à innover, à faire appel aux champions industriels dont elle dispose pour permettre à l'Europe de s'affranchir de dépendances exogènes qui viennent trop souvent questionner son modèle sur ses fondements même.





ESPRIT ORION

NOTRE SÉLECTION DU BLOG ORION

L'Europe sur le chemin de Damas

par Aymeric DELON

L'exclusion partielle de la Russie de SWIFT, Austerlitz financière ou harakiri de l'Occident ?

par Léa SCHULLER-ALLAL

L'enjeu des écosystèmes technologique des PECO face à la puissance Russe

par François HOEHLINGER

Guerre en Ukraine : une approche du voisinage européen

par Florent PARMENTIER

Quelle diplomatie française face à la guerre ?

par Lounis JAHIDI

Crise ukrainienne : derrière la guerre, un nouveau défi pour l'Occident

par Charles COURBET

**#Culture
Molière, 400 ans déjà**

par Johan LIBRADER

L'Europe sur le chemin de Damas

Aymeric DELON

Pour une nouvelle anthropologie du récit européen

L'anthropologie première du récit européen entend l'homme sous le prisme de ses droits et conçoit les relations sociales selon les lois du marché. L'homme émancipé dans la pax mercatoria. Or, le politique ne s'est pas effacé face à l'économie, comme l'a vécue l'Europe traversée par de multiples et récentes crises existentielles : crise migratoire, Brexit, pandémie COVID, invasion russe de l'Ukraine. Il est ainsi temps d'approfondir le récit européen d'une anthropologie à l'identité plus ancrée avec une puissance plus affirmée. Une souveraineté assumée mais toujours au service d'un monde ouvert et responsable.

Alors que le Conseil européen se réunit à Versailles le 10 et 11 mars 2022 pour façonner une autonomie stratégique de défense européenne, le récit européen, rattrapé par le tragique de l'Histoire, doit (et semble) emprunter le chemin de Damas.

Le récit européen originel, marqué par les lois du marché et les droits de l'homme, ...

L'histoire de la construction européenne naît du désir de paix continentale. L'élan fédérateur de Victor HUGO au Congrès de la paix de Lausanne (1849) a trouvé sa traduction après la violence et les atrocités de la Seconde Guerre mondiale. La promesse de paix entre Etats-membres, portée par la déclaration SCHUMAN du 09 mai 1950, est une réalité continue depuis. Le vecteur pensé dès les fondateurs pour l'assurance de la paix européenne est l'intégration économique. Créer une union par le droit pour le marché commun. Le "doux commerce" selon MONTESQUIEU. En ce sens, la définition d'un droit communautaire, caractérisée jurisprudentiellement par la primauté de celui-ci sur les droits nationaux dans le cadre des compétences de l'Union européenne (UE) [CJCE 1964 Costa c. ENEL], est logique. En effet, raisonnons par l'absurde. Si on suppose l'inexistence de la primauté, un Etat membre peut introduire une mesure propre, introduisant une discrimination objective, ce qui porte atteinte au principe même du marché commun et de ses quatre libertés constitutives.

Or, l'UE est aujourd'hui fondé sur deux principes qui sont, a minima, incomplets : les lois du marché et les droits de l'homme. Une doctrine néo-libérale sur l'économie, notamment avec le principe de concurrence absolu, associé à la consécration des droits fondamentaux, notamment avec l'intégration de la Charte des droits fondamentaux de l'UE porté au même rang juridique que les traités européens en 2007. Or, cela s'inscrit de plus en plus dans une logique de "catéchisme multiculturel" (Jean-Eric SCHOETTL), incarné notamment par le récent manuel de bien-pensance malvenu de la commissaire maltaise à l'égalité Helena DALLI. La promesse de Francis FUKUYAMA a été rattrapé par les alertes d'Alexandre SOLJENITSYNE.

... s'est heurté à de multiples crises récentes.



limites extérieures. Le monde pensé - et au combien souhaitable - par le récit européen originel se fonde sur un monde où l'économie aurait apaisé toutes les conflictualités. Or, le retour du protectionnisme économique se déploie, avec des mesures de politique industrielle forte d'autres Etats au moyen d'aides publiques conséquentes, alors que l'UE imposait toujours une stricte concurrence à ses entreprises, tuant des champions européens dans l'oeuf, comme Alstom-Siemens. Si le principe de concurrence est la garantie des meilleurs prix et qualité pour le consommateur (on lira avec profit notamment les travaux de Thomas PHILIPPON), la naïveté et l'impuissance face aux doctrines concurrentes ont longuement été de mise. Mais le "retour du tragique" le plus violent est bien entendu l'invasion de l'Ukraine par la Russie de Vladimir POUTINE. L'Europe pâtit des dividendes du désarmement pour la paix (Thomas GOMART), alors que certains se reposent sur le parapluie otanien dont on ne peut être (et de moins en moins) certain de sa concrétude. Une véritable "paix désarmante" (Chantal DELSOL). La pax mercatoria est trop belle.

Le récit européen s'est plus profondément heurté à des crises internes. Double crise, d'identité et de solidarité. S'agissant de l'identité, l'UE a choisi de négliger ses racines pour vanter les droits de l'homme, ce qui a heurté des pays dont le référentiel culturel n'est pas celui-là, nations surtout orientales qui ont vécu sous le joug totalitaire des décennies durant et qui perçoivent l'UE comme un nouvel impérialisme (modulo les aides financières). C'est notamment ce qu'a décrit Ivan KRASTEVA dans Le destin de l'Europe. Ce refus d'identité et de respect des Etats, défendu par l'article 4 du traité sur l'UE (TUE), a pu ainsi motivé le Brexit. S'agissant de la solidarité, les premières heures de la crise sanitaire, marqué par le retour des frontières intérieures et de refus d'exportations de matériel médical au sein même de l'UE par certains Etats, et plus longuement les migrations de 2005, avec le règlement Dublin et des attitudes non-coopératives qui ont laissé l'Italie et la Grèce bien seules, au prix de partis europhobes, ont montré les fragilités d'une Union qui pourtant se veut "sans cesse plus étroite entre les peuples" (Préambule TUE).

Le nouveau récit européen doit se réconcilier avec les notions d'identité et de puissance ...

L'Union européenne doit se donner une identité. Mais gare préalablement à un double piège: se donner une identité, c'est se définir pour dialoguer avec les autres peuples, se comprendre et dépasser les clivages, ce n'est pas l'identitarisme, récit de l'extrême-droite mêlée de fermeture et de supériorité vis-à-vis de l'autre. Ce premier piège, celui des nationalistes, est accompagné d'un deuxième, celui de la gauche, qui blâme celui qui parle d'identité d'identitarisme. Pourtant, il existe une anthropologie européenne ancrée dans le temps et notre inconscient : une vision de l'homme, un référentiel culturel, social, urbanistique, spirituel, qui se fondent sur ses racines gréco-romaines, puis chrétiennes et humanistes. Jean MONNET avait si raison lorsqu'il avait déclaré "si [l'Europe] était à refaire, je commencerais par la culture". Une des plus belles réussites européenne est Erasmus. Un livre sorti récemment, *Le Grand Tour* (Olivier GUEZ, Grasset), fait dialoguer des écrivains, un par Etat-membre, pour leur demander leur vision de l'histoire et de la culture européennes. Comment ne pas mieux incarner une entité que par la défense d'une culture commune! Par la réaffirmation de notre anthropologie européenne, nous pourrions lier tous les européens, en épousant leurs histoires pour avancer ensemble, sans brusquer mais sans renier.

L'Union européenne doit désormais aussi affirmer sa puissance. Puissance défensive, par le hard power d'abord. Le souhait de la France, incarné notamment depuis dix ans par Jean-Yves LE DRIAN comme ministre de la Défense puis des Affaires étrangères, est de concrétiser cette "autonomie stratégique européenne". Les initiatives existent en ce domaine mais demeurent rares, comme le système de combat aérien du futur (SCAF) et des opérations Artémis ou Atalante. Le motif d'espoir vient du retournement de l'Allemagne, qui a rompu sa doctrine militaire par la voix du nouveau chancelier Olaf SCHOLTZ le 27 février 2022 à l'occasion de la crise ukrainienne. Puissance défensive aussi par l'économie. La politique industrielle européenne se veut plus innovante, ambitieuse et moins naïve, en dérogeant au droit des aides d'Etat avec les projets importants d'intérêt européen commun (PIIEC) sur l'hydrogène et les batteries électriques. Le marché européen, premier du monde, a le poids de peser pour des normes plus éco- et socio-responsables. Pour citer Frédéric ENCEL (*Les voies de la puissance*), "prétendre que l'UE n'aurait pas les moyens de devenir une [voire la] grande puissance globale relève simplement du contre-sens [...]. Au fond, il conviendrait d'inverser la question et se demander plutôt ce qui manque à l'UE pour incarner une puissance globale, si ce n'est la volonté!".

... ce qu'il s'agira de réaliser par le truchement de réformes systémiques fortes.

Le chemin de Damas qu'emprunte l'Allemagne rend possible les impulsions motrices françaises (comme souvent dans l'histoire de l'UE), impulsions que nous soutenons au Cercle Orion.

Le récit européen doit veiller à associer aux lois du marché et aux droits de l'homme une identité commune et une puissance affirmée. Dialoguer sans naïveté entre nations. L'Europe a vécu, en moins de dix ans, de vives crises existentielles : crises migratoire, Brexit, crise sanitaire et économique, invasion russe de l'Ukraine.

Depuis deux ans, l'UE se montre solidaire. Oeuvrons pour qu'elle soit la puissance modérée mais sans être modérée dans sa puissance ! Entendons l'appel récent de Nicole GNOSETTO : l'Europe, changer ... ou périr !

L'euro, symbole de notre intégration et puissance monétaires, reflète le refus de l'identité par Bruxelles : le refus de figures européennes au profit de pièces aux motifs nationaux, et de billets avec des ponts artificiels. Beau message, mais une incarnation européenne est nécessaire : un projet en ce sens est, salutairement, à l'étude !

L'exclusion partielle de la Russie de SWIFT, Austerlitz financière ou harakiri de l'Occident ?

Léa SCHULLER-ALLAL

SWIFT pour Society for Global Interbank and Financial Communications – un équivalent du SEPA européen liant 200 pays, plus de 11 000 banques, 11 milliards d'ordres de paiement en 2021, soit le principal réseau de traitements des transactions interbancaires dans le monde.

Cet outil financier, souvent méconnu du grand public, est revenu sur le devant de la scène ces derniers jours après l'exclusion de sept banques russes comme condamnation économique face à l'invasion de l'Ukraine. Jusqu'à aujourd'hui, cette sanction avait été mise en œuvre uniquement face à l'Iran, Cuba et la Corée du Nord. Déjà évoquée par les dirigeants politiques depuis l'annexion de la Crimée en 2014, elle a été actée le 26 février par l'Union européenne et ses alliés occidentaux (États-Unis, Royaume-Uni et Canada) et sera effective le 12 mars.

Exclure SWIFT de la Russie, une arme à double tranchant ?

Une arme financière massive

Ces établissements bancaires « sont les premiers concernés par le financement de l'effort de guerre » de Moscou en Ukraine, selon un responsable européen. Une telle action a ainsi pour but premier d'affaiblir l'avancée de l'armée russe en Ukraine et de ralentir l'intensité de la progression. Au total, 80% du système bancaire russe sera touché, directement ou indirectement, par cette sanction.

La Russie, qui en est le deuxième utilisateur principal après les États-Unis, va voir un ralentissement important de ses échanges avec le reste du monde, et notamment l'Occident, les analystes prédisant une chute de 8% du PIB. Selon Ursula von der Leyen: « Cette action empêchera les banques d'effectuer la plupart de leurs transactions financières mondiales et, par conséquent, les exportations et importations russes seront bloquées ».

Sur le principe, « la sanction est supposée créer une situation économique tellement dégradée qu'elle va conduire la population à faire pression sur les dirigeants ». (Fanny Coulomb et Sylvie Matelly). Plus pragmatiquement, il est à craindre que la situation politique en Russie, compte tenu des sanctions envers la population en cas de rébellion, n'engendre pas un tel mouvement rationnellement attendu. Au contraire, elle pourrait même engendrer l'inverse.

Des conséquences de long terme désastreuses

L'efficacité de cette mesure peut être valablement questionnée. Par le passé, les sanctions économiques n'ont pas souvent porté leurs fruits face aux conflits géopolitiques.

Selon une étude de 2012 du centre de recherche Watson Institute qui a analysé 56 épisodes entre 1992 et 2012, les résultats souhaités ont été atteints dans 31% des cas. Lorsqu'il s'agit d'infléchir la politique d'un adversaire leur efficacité tomberait à 13%. Le précédent iranien est parlant : le pays a continué à enrichir de l'uranium malgré les sanctions.

Au-delà, cette sanction est une arme à double tranchant économique. Une entreprise européenne, par exemple, ne pourra plus passer par ce système pour acheter des matières premières par exemple à une entreprise russe ; ce qui freinera également les secteurs le plus dépendants de la Russie comme l'agriculture, les hydrocarbures, etc., et in fine une inflation, notamment énergétique, touchant les utilisateurs finaux. Ceci explique les réticences initiales de l'Allemagne, très dépendante en gaz, à mettre en place cette action.

Enfin, la Russie, qui avait déjà créée son propre système interbancaire SPFS, pourrait renforcer encore davantage ses relations financières avec la Chine, qui dispose aussi d'une plateforme CIPS lancée en 2015, ce qui l'isolera encore davantage de l'Occident, laissant planer la menace d'un nouveau rideau de fer. Ainsi, l'hégémonie du dollar, pourrait être remise en cause dans l'ordre économique mondial.

Quelle conclusion ?

Une coalition des pays européens et internationaux face à cette situation insoutenable, est bien évidemment primordiale et doit passer par tous les moyens que ces derniers ont à disposition. Cependant, il est nécessaire de prendre du recul sur les conséquences de long-terme que l'ensemble des actions prises pourrait engager, l'écueil dramatique étant de tomber de Charybde et Scylla.

Encore une fois, nous insistons sur la nécessité pour l'Union européenne d'acquiescer son indépendance énergétique pour être libre de prendre les choix politiques et diplomatiques permettant le maintien de la démocratie sur son territoire et pour prévenir les menaces extérieures. Cette indépendance ne pourra passer que par le développement massif de la filière nucléaire au côté des sources d'énergies renouvelables.

Guerre en Ukraine : une approche du voisinage européen

Florent PARMENTIER

Jamais, depuis son indépendance, l'Ukraine n'a eu le droit à autant d'attention de la part des médias internationaux. Loin de sa cantonner à n'être qu'un conflit régional, la guerre en Ukraine nous fait craindre l'émergence d'une troisième guerre mondiale, selon les mots du Président Biden. Certes, la Révolution orange de 2004, ainsi que la révolution pour la dignité de 2013-2014, ont donné une notoriété mondiale à la place Maïdan du centre-ville de Kiev. La prise de la Crimée ainsi que la guerre dans le Donbass avaient connu une intensité forte en 2014-2015. Depuis, le conflit n'avait pas cessé mais était resté de basse intensité suite aux accords de paix de Minsk-2, négociés par Angela Merkel, François Hollande, Vladimir Poutine et Petro Porochenko. Ces accords devaient voir le retour des oblasts de Lougansk et de Donetsk moyennant une autonomie substantielle ainsi que des réformes institutionnelles à Kiev. Ni la Russie, ni l'Ukraine n'ont hélas su mener ce processus à bien.

Ces accords sont maintenant caducs et nous nous dirigeons vers une reconfiguration régionale profonde. Pour les Européens, c'est l'occasion de repenser plus largement leur politique européenne de voisinage, initiée en 2003-2004 dans la perspective de l'élargissement.

La Russie et le voisinage européen

La Russie ne fait pas partie de la politique européenne de voisinage. En effet, elle n'avait pas souhaité être mise dans le même panier que l'Ukraine, la Moldavie ou la Biélorussie : dès le lancement de cette politique, Moscou entendait être un partenaire de l'Europe plutôt qu'un voisin. Dès lors, Kiev, Chisinau et Minsk ont été au cœur de cette politique, avant d'être rejoint à l'Est par les trois Etats du Caucase Sud (l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie). A la faveur des Etats du Sud de l'Europe (notamment la France, l'Italie, l'Espagne et la Grèce), la politique de voisinage s'est ouverte aux Etats du Maghreb et du Machrek.

Dans ce concert, la taille et le statut de la Russie en ont fait un partenaire incommode pour les Européens, d'autant qu'un certain nombre d'entre eux se méfiaient de cet Etat continent. L'évolution politique du régime russe a divergé du modèle européen, mais des relations commerciales se sont développées, particulièrement avec l'Allemagne mais pas seulement. Après la guerre en Géorgie (août 2008), puis la guerre en Ukraine (2014-2015), la Russie a fait l'objet d'un certain nombre de sanctions, afin de l'amener à modifier son comportement agressif vis-à-vis des Etats faisant partie de son « étranger proche », selon le concept de politique étrangère russe apparu dans les années 1990.

Les sanctions prises à l'occasion de la guerre de 2022 sont sans communes mesure avec les précédentes, et auront un impact de long terme sur les relations entre les Russes et les Européens. Le but politique est d'arriver à une cessation des hostilités en asséchant les bases économiques de l'économie de guerre.

L'Ukraine dans le voisinage européen

Les relations de proximité entre l'Ukraine et la Russie sont très fortes, et ce à plusieurs niveaux, historiques, culturels, humains ou économiques. Dans le même temps il faut aussi voir que l'Ukraine est un pays voisin de quatre États-membres de l'Union européenne : la Pologne, la Slovaquie, la Hongrie et la Roumanie. Il y a également une proximité historique forte avec la Lituanie ainsi qu'avec les autres Etats baltes, l'Estonie et la Lettonie.

Les élargissements de 2004 et 2007 ont donc mécaniquement conduit l'UE à avoir une influence de plus en plus forte sur la politique ukrainienne, à mesure que la demande de démocratie et de développement s'est renforcée.

L'Ukraine occupe une place à part dans la politique du Partenariat oriental, initiée en 2009. Le Partenariat oriental est le pendant à l'Est de l'Union pour la Méditerranée au Sud : elle regroupe six Etats, l'Ukraine, la Biélorussie, la Moldavie, l'Arménie, l'Azerbaïdjan et la Géorgie. Le but poursuivi est la transformation politique, économique et sociale de ces pays : en d'autres termes, il s'agissait d'exporter la stabilité pour éviter d'importer l'instabilité. Pour les pays d'Europe Centrale et Orientale, il s'agit également de différencier « les voisins de l'Europe » au Sud des « voisins européens » à l'Est, qui pourraient éventuellement intégrer l'Union européenne comme Etat-membre.

De ce point de vue, il faut observer que l'Ukraine occupait une place essentielle dans le Partenariat oriental, et représentait les 3/5e de la population, de la superficie et des richesses des six Etats concernés. L'onde choc pour les pays du voisinage, au-delà du Partenariat oriental, est donc large.

La guerre en Ukraine et le voisinage européen

La guerre en Ukraine a plusieurs conséquences notables pour l'ensemble des pays du voisinage. En premier lieu, la crainte d'un conflit à plus large échelle se fait jour. La Moldavie et la Géorgie sont bien sûr les Etats les plus inquiets de cette perspective.

La Moldavie plus particulièrement, dès lors qu'elle se situe dans l'arrière-pays d'Odessa, où le conflit risque de se déplacer, et dans la mesure où elle dispose d'un territoire séparatiste pro-russe sur son sol, la Transnistrie. L'anxiété est donc de mise, même si les autorités de cet Etat neutre font de leur mieux pour rassurer les habitants.

Ensuite, la crise des réfugiés risque de durer, et pourrait concerner plusieurs millions de personnes, peut-être 5 à 7 millions en Europe d'ici la fin de l'année 2022. Elle concerne les Etats européens à proximité de l'Ukraine, mais aussi la Moldavie, qui accueille deux fois plus de réfugiés que les Polonais par rapport à sa population, pour un PIB nominal qui est le quart de celui de la Pologne. Cela ne manquera pas de susciter de grandes difficultés à court terme.

Enfin, et de manière non moins importante pour la stabilité régionale, la question de l'approvisionnement en céréales des pays du Maghreb et du Machrek se pose à court terme. L'Afrique du Nord et le Moyen-Orient importent plus de 50% de leurs besoins, dont beaucoup de blé et d'orge de Russie et d'Ukraine. Nous risquons de voir des émeutes de la faim dans les prochains jours ou prochaines semaines, favorisant les crispations identitaires et sociales dans des Etats comme l'Egypte où une partie de la population risque de basculer dans l'insécurité alimentaire.



L'enjeu des écosystèmes technologique des PECO face à la puissance Russe

François HOEHLINGER

A. La souveraineté nationale passe par un écosystème technologique puissant et autonome

L'invasion de l'Ukraine par les forces marque le début d'une guerre totale, sur le terrain, mais également dans les sphères technologiques.

Ces sphères comprennent bien évidemment la sécurité et la cybersécurité, l'approvisionnement en électricité et en moyens de communication (internet, réseau satellite, couverture téléphonique) et enfin, la capacité à innover dans l'intégralité des besoins de développement (medtech, armement, communication, mobilité).

Cela fait 4 mois que des attaques contre les sites gouvernementaux ukrainiens étaient orchestrées depuis la Russie. Les hackers sont passés à la vitesse supérieure, avec de nombreuses attaques de phishing, visant à déstabiliser l'infrastructure technique, et limite les capacités de communication du pays envers ses habitants.

Cet enjeu de souveraineté nationale fait partie intégrante de la richesse intangible des pays, et notamment des PECO et des pays baltes, anciennement pays intégrés à l'URSS ou satellitaires.

Ces pays étant auparavant intégrés au réseau russe avaient de facto fait grandir leurs écosystèmes en se basant sur le système russe, lui-même s'appuyant sur des universités de mathématiques et de physiques de renommée mondiale. L'innovation était faite par l'Etat pour l'Etat, ce qui entraînait mécaniquement une orientation des investissements vers les composantes militaires, spatiales ou de communication, à des fins le plus souvent militaires.

On le voit avec les 3.9% de dépenses militaires russes depuis 2008, soit deux fois plus que la moyenne des grandes puissances de l'OTAN.

C'est ici la limite du système, l'ouroboros. Celui qui oublie qu'un monde, ailleurs, se forme.

En effet, un système qui est nourri par l'Etat et qui se développe pour lui suit nécessairement un chemin tracé qui limite sa capacité à innover et surtout se coupe de choix technologiques de ruptures, ceux-ci même qui accélèrent la croissance des pays plus petit. Et c'est ce que craint également la Russie.

Preuve de sa faiblesse technologique et industrielle, la Russie a raté les tournants majeurs technologiques (EV, AI, Telco). Son seul pied de nez, c'est d'avoir créé un missile capable de raser un continent entier.

La souveraineté technologique russe, c'est sa capacité à concevoir des armes plus puissantes, des systèmes de surveillances perfectionnés et des modules de contre-attaque cybernétiques parmi les plus puissants du Monde. Il n'y a donc pas d'information qui échappe à l'intelligentsia russe.

Si l'on compare avec les orientations prises par les anciens pays satellitaires, elles sont nécessairement plus commerciales et se positionnent dans une économie de marché ouverte.

Les exemples sont les pays baltes, petits par leur taille et leur influence géopolitique, mais forte sur la scène internationale avec des géants comme Vinted, Transferwise, Bolt ou le moins connu d'entre eux : Skype.

B. Comment cela fonctionne et comment s'en inspirer ?

Faire face à une économie de marché lorsque que l'on sort du carcan soviétique, c'est un challenge complexe que l'Ukraine a lentement pris le parti de relever : Des réformes de la fiscalité avantageuse, favorisant l'émergence de produits technologiques hautement valorisés, un environnement social et climatique propice et l'afflux de capitaux étrangers : C'est cela la recette d'un environnement technologique efficient.

Cette configuration est nécessaire pour permettre un investissement plus facile des fondateurs et des organismes de support dans d'autres créations d'entreprise et remettre de l'eau dans le moulin de la création, afin d'éviter la croissance artificielle d'un écosystème uniquement financé par l'Etat.

C'est également le parti-pris de la France qui s'est à la fois doté d'organismes et de think tanks permettant la création de géants, capables de conquérir l'Europe, utilisant le terreau fertile d'universités prestigieuses, d'incubateurs de haut niveau et d'un accès à la "poudre" plus facile.

En Ukraine, les premières fondations d'un tel environnement ont été lancées des lors que le gouvernement a choisi de plus se tourner vers ses partenaires de l'Ouest.

Plus de financement public, la création de bourses pour les étudiants qui choisissent de lancer des startups, et des incubateurs à "spectre large" dont Unit City, que j'ai eu la chance de visiter, près de Kiev.

La lumière au bout du tunnel d'une nouvelle génération qui pourrait prendre en main son destin, comme l'ont fait nombre de leurs voisins.

C. Des défis immenses et un choc des pensées

Cette guerre, aussi brutale, aussi inattendue, marque définitivement un choc des civilisations et des doctrines sur bien des points, notamment technologiques.

Avec un potentiel élevé, l'Ukraine est un pays proche des nations très développées de l'ouest, avec une main d'œuvre jeune et anglophone, dopée au coding et au développement, ressource rare sur le marché.

Le support de nombreuses organisations face aux attaques cybernétiques montre à quel point les Ukrainiens sont déjà présents dans ces sphères-là, plus réservées aux hackers russes auparavant.

Le soutien d'Elon Musk, au travers de Starlink, montre également l'importance stratégique d'un pays qui va devenir l'usine technologique de l'Europe, possédant des ressources extrêmement fournies, utiles dans la fabrication de composites pour batteries au lithium et une population jeune, accro aux nouvelles technologies.

Un défi s'imposera nécessairement à cette jeunesse que la Russie est en train de faucher en plein vol. On l'a observé avec les développements dans les pays baltes, et même dans certaines zones polonaises, le PIB est étroitement corrélé à l'indice d'expertise technologique et la capacité des entreprises et des universités à déposer des brevets.

La Pologne, 16e de ce classement, l'Ukraine 19e, affichent des croissances à deux chiffres quand la Russie voit un recul de 20% chaque année, marquée par le délabrement de son appareil éducatif et productif et la non-compétitivité des salaires.

D. Axes et Mesures : Et après ?

A situation exceptionnelle, mesures exceptionnelles.

Tout d'abord, le conflit doit se terminer et il m'est impossible d'écrire ce papier sans penser aux familles opprimées, qui luttent minute par minute face à un adversaire brutal et cynique. Parmi elles, de nombreux amis ukrainiens que je n'oublie pas.

Le support et la reconstruction, sous la forme qu'elle devra prendre, devra se faire également au rang de la collaboration technique.

Kiev est une plaque tournante de la nouvelle vague technologique, proposant un ensemble d'avantages pour les entreprises européennes et un soutien financier sera nécessaire pour reconstruire ces réseaux.

Mieux intégrer les pays du PECO dans les réseaux internationaux de startups et d'entreprises technologiques permettra de mieux en comprendre les subtilités et le potentiel.

Je pense également à la mission French Tech qui permet à de nombreux entrepreneurs de venir sourcer des talents en Ukraine et de tester leurs produits.

Des partenariats avec les tops universités européennes, des challenges consacrés aux sujets majeurs (IA, Quantum, deep tech), des collaborations rapprochées au niveau régional permettra de reconstruire rapidement ces éléments intangibles, qui même s'ils étaient encore embryonnaires, représentaient une force de la future Ukraine.

A mes amis ukrainiens, nous ne vous oublions pas.

Quelle diplomatie française face à la Russie ?

Lounis JAHIDI

Nos gouvernants n'ignorent pas les graves dérives du système Poutine. Ils ont pourtant choisi d'accorder le bénéfice du doute aux clans qui tiennent le pays »[1]. S'esquisse ici un des fondements de la diplomatie française à l'égard de la Russie : une volonté de confiance. Une volonté, parfois à toute épreuve, qui fait raisonner actions et discours de nos dirigeants politiques et de notre appareil diplomatique. En effet, a contrario du postulat américain, la Russie ne peut être caractérisée, et à raison, comme une menace directe aux intérêts propres à la France. Dans le même temps, la Fédération Russe, outre discours de circonstances, ne peut être considérée comme un partenaire résolument prioritaire, mais fondamentalement particulier. Particulier du fait des rapports économiques, sécuritaires et politiques que nous entretenons à son égard. Le particularisme de notre politique s'explique par ailleurs en raison de la situation géographique que la Russie entretient en Europe. À cheval entre l'Europe et l'Asie, ponctuellement prise d'intérêts pour le Moyen-Orient, la Russie raconte une histoire géopolitique jalonnée pour certains d'une « phobie de l'encerclement ». Cette dernière s'exprime ainsi au travers de débordements successifs de sa part, motivés par des volontés ethnoculturelles, sécuritaires et économiques. Des crises géorgiennes à ukrainiennes, la Russie s'impose donc dans l'espace diplomatique comme une perpétuelle source d'instabilité pour certains et, à fortiori, un sujet diplomatique central au sein des affaires méditerranéennes, européennes et transatlantiques. Quelles réponses apporter à une telle situation ? Quels cadres d'action privilégier ? Quels partenaires impliquer ou non dans un tel processus ?

Comment pouvons-nous donc esquisser, aux vues de l'actuelle situation en Ukraine, une diplomatie française et, à plus forte raison, européenne ?

Nous verrons ainsi comment l'exemple ukrainien traduit une vision stratégique russe historiquement ancrée, entraînant l'instabilité d'acteurs européens et transatlantiques nécessitant une réponse de la part de la France et de ses partenaires.

L'actuelle crise en Ukraine est la résultante de bouleversements politiques internes entre révolution et défiance face au pouvoir central. Elle s'imbrique dans le même temps, du fait de son histoire et de sa situation géographique, au sein de l'équation stratégique Russe dans la région. Ainsi, depuis 2014, la Russie n'a cessé à multiples reprises d'affirmer son ascendant sur le pays au travers de multiples incursions de la Crimée au Donbass et de cyberattaques à l'encontre de l'appareil ukrainien. Les récentes évolutions démontrent néanmoins une rapide escalade des tensions entre les deux partis au conflit. Si en date du 10 Janvier 2022 nous avons pu assister à la tenue d'un sommet présidentiel russo-américain à Genève et d'une rencontre Russie-OTAN quelques jours après, les discussions n'ont dans les faits aboutis à aucun résultat probant.

Une semaine plus tard, la Biélorussie annonce la tenue en février d'un exercice conjoint avec la Russie sur son territoire marquant le début d'une politique offensive dans la région. En réponse, les Etats-Unis dévoilent une aide militaire de 200 millions de dollars à l'attention de l'Ukraine[2].

Dans le même temps, au regard de discours de plus en plus tendus entre l'Ukraine et son voisin Russe, le président Emmanuel Macron affiche une rencontre début février à Moscou auprès de Vladimir Poutine. Cette rencontre, peu saluée à la fois par la classe politique française et l'administration américaine, s'est résolument teinté d'une demi-teinte d'échec entre promesses de dialogue et poursuite d'activités militaires de la part de la Russie. Ainsi, à la suite de bombardements dans l'Est de l'Ukraine en date du 18 février 2022, la Fédération Russe a reconnu l'indépendance des séparatistes ukrainiens et signée, dans la foulée, des accords « d'amitié et d'entraide » à l'attention des Républiques de Donetsk et Louhansk. Dans le même cadre, Vladimir Poutine a exhorté l'armée russe (à la suite d'un conseil de sécurité retransmis en grande pompe) à « maintenir la paix » au sein de ces territoires. Dans le même temps, les Etats occidentaux ont annoncé une série de mesures restrictives visant à sanctionner économiquement la Russie. Cette escalade des tensions s'inscrit, plus largement, au sein d'une stratégie sécuritaire globale de la part de la Russie historiquement ancrée dans la région.



En effet, « la Russie espère susciter la crainte d'une confrontation militaire en Europe »[3]. Rappelons en perspective que le fait militaire Russe, tant que son histoire, reposent essentiellement sur un « culte du militarisme ». Ainsi, l'effort de Vladimir Poutine consiste à renouveler un « pari sur l'histoire »[4] dans l'objectif d'imposer des repères et thématiques fédérateurs. Entre valorisation de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale et de l'effort militaire Russe dans le monde à l'époque moderne[5], apparaît un certain nombre d'éléments facilement mobilisables à l'attention du public russe. Ces éléments permettent d'entretenir l'image d'une Russie en perpétuelle confrontation avec « l'Occident collectif » : constituante des politiques militaires et diplomatiques de la Russie. Si une majorité de l'opinion russe (62% au printemps 2021 et 56% en Décembre 2021) craint la possibilité d'une « grande guerre », nous pouvons observer que la moitié de la population accuse l'OTAN et les Etats-Unis comme responsable des escalades actuelles[6]. Par ailleurs, au regard de la prise de pouvoir de Vladimir Poutine, ce dernier hérite d'une crise matérielle et morale du pays à l'égard de ses élites et n'a cessé de contribuer à alimenter le désir des forces russes de reconstruire une armée forte.

Là où l'époque soviétique centralisait les efforts diplomatiques sous l'égide du Kremlin, aujourd'hui, acteurs privés, officiels ou officieux conjuguent leurs efforts sur la scène internationale[7]. Dans le même temps, si la diplomatie occidentale est comprise comme un processus de compréhension et/ou d'incitation[8], la culture stratégique russe emploie « la force et la diplomatie [...] procèdent d'un même mouvement et peuvent être déployées en tandem »[9]. Empreinte d'un passé tsariste et soviétique, la marque russe procède de pratiques et d'habitudes caractérisées par une compréhension « négative » d'un point de vue occidental. La diplomatie que nous observons consiste à maintenir une influence sans pour autant résoudre les racines d'hypothétiques hostilités. La fin des tensions n'apparaît donc plus, aux vues de cette grille d'analyse, comme une fin en soi. La diplomatie russe n'est donc efficace que si elle s'accompagne d'une menace crédible. Ainsi, une diplomatie agressive doublée d'une constante militarisation de son espace abouti inévitablement à une légitimation de l'usage, possible, de la force. Cette situation produit automatiquement des tensions au sein des espaces méditerranéens, européens et transatlantiques.



« L'annexion de la Crimée, son intervention dans le Donbass, ses initiatives au Moyen Orient, en particulier en Syrie, les soupçons d'ingérence dans les campagnes électorales aux Etats Unis et dans plusieurs pays européens, l'affaire Skripal, etc. l'ont propulsée sur le devant de la scène : la Russie est aujourd'hui largement considérée comme un acteur incontournable »[10]. Ce résumé des activités russes dans les dernières années décrit la heavy metal diplomacy [11] pratiquée par la Russie à l'encontre de « l'Occident collectif ». Ponctuée de manœuvres et de démonstrations, l'activité russe crée un climat d'inquiétude au sein des régions visées, accentuée par l'effacement graduel des cadres traditionnels d'affrontements.

Si l'objectif est essentiellement dissuasif, cette attitude a pour conséquence de démoraliser discours et actions des adversaires visés tout en incitant à modifier leurs comportements en direction de Moscou. Ainsi, dans le cas ukrainien, « les négociations diplomatiques ont été conçues dès l'origine pour échouer et, depuis, les moyens militaires n'ont cessé d'être dirigés vers Kiev »[12]. Une multiplication des tensions qui en somme, ne cesse d'inquiéter en plus hauts points les forces dirigeantes, nécessitant donc une politique commune à cet égard. Cette dernière appelle néanmoins à essentiellement s'avérer française et à fortiori européenne que nous détaillerons ci-après.



Recommandations :**Sécurité :**

- Maintenir un soutien militaire de la part des forces européennes à l'égard de l'espace de débordement russe en vue d'assurer un rapport de force équitable ;
- Engager dans le même temps des garanties à l'égard des inquiétudes militaires russes dans les régions concernées ;
- Contribuer à un rapprochement militaire entre les forces russes et occidentales

Economique :

- Garantir un système de sanctions efficaces et fluides au sein des sphères concernées à l'encontre des récentes avancées dans le conflit ukrainien ;
- Sous-tendre la validité des contrats émis par des entreprises russes auprès d'acteurs économiques européens au respect des cadres légaux auxquels sont soumis la Russie ;
- Engager un rapprochement neutre vis-à-vis des voisins de la Russie afin d'établir un réseau stable de partenariats auprès de la Russie.

Politique :

- Impliquer davantage la Russie dans le cadre des différentes prises de décisions et d'avancées diplomatiques sur la scène internationale ;
- Reconsidérer le partenariat Russo-européen au profit d'un élargissement des échanges culturelles, universitaires et technologiques ;
- Condamner plus fermement les actions illégales des forces russes au sein des territoires profitants de l'influence franco-européenne.

[1] Marie MENDRAS (experte de la Russie au CNRS et au CERI) dans : Natalie NOUGAYREDE, « Russie : la française mise à l'épreuve », dans *Le Monde*, 15/12/2011, consulté le 20/02/2022 ;

[2] S'ajoutant aux 450 millions promis en amont ;

[3] Conversation avec Isabelle Facon dans *Le Grand Continent* (11/02/2022) autour de son ouvrage : Isabelle FACON, *La nouvelle armée russe*, Paris, L'inventaire, 2021, 128p ;

[4] Idem ;

[5] Cas Ukrainien ;

[6] Denis VOLKOV, « Нас втягивают в войну », in *Center Levada*, 18 janvier 2022 ;

[7] Françoise THOM, « La politique étrangère de la Russie », in *Commentaires*, n°139, 2012/3, pp 725-734 ;

[8] Finalité qu'un acteur respecte les intérêts divergents ou alors accepte les demandes apaisées d'une puissance pacifique

[9] Milàn CZERNY, « Nous n'avons pas encore compris la diplomatie coercitive russe », in *Le Grand Continent*, 18 Janvier 2022, consulté le 21/02/2022 ;

[10] Anne DE TINGUY, Laurent CHAMONTIN, « La Russie dans le monde : quelles singularités ? », in *Diploweb*, 30 Mai 2019, consulté le 23/02/2022 ;

[11] Mark GALEOTTI, "Heavy Metal Diplomacy: Russia's Political Use of its Military in Europe since 2014", in *ECFR*, 19 Décembre 2016 ;

[12] Vladimir FROLOV



Crise ukrainienne : derrière la guerre, un nouveau défi à l'Occident

Charles COURBET

La longue table séparant Vladimir Poutine et Emmanuel Macron au Kremlin, lors de la récente visite du président français en Russie, a été amplement commentée, voire moquée. Si les craintes liées au covid-19 peuvent expliquer une telle distanciation physique entre les deux présidents, l'image est également symbolique de la distance, et même de la défiance, qui sépare aujourd'hui la Russie de l'OTAN et de ses États membres.

La volonté du pouvoir russe de retenir l'Ukraine dans sa sphère d'influence correspond à la ligne politique historique du Kremlin, et en particulier de Vladimir Poutine, qui ne cache pas ses regrets vis-à-vis de la disparition de l'Union Soviétique. La crise actuelle témoigne en revanche d'une confiance accrue du Kremlin dans sa capacité à prendre l'initiative et mener le jeu dans la région. En ce sens, la crise ukrainienne peut être perçue comme un nouvel avatar du déclin de l'Occident dans le grand jeu des puissances. Malgré les protestations des occidentaux, et les menaces de sanctions, il est en effet clair désormais que l'attaque militaire russe ne fera pas l'objet de riposte militaire occidentale, alors que les États-Unis ont déjà déclaré qu'ils n'interviendraient pas en ce sens.

Après l'Ukraine, Taïwan ?

La main libre laissée au pouvoir russe en Ukraine – derrière les protestations diplomatiques – traduit l'incapacité croissante des États-Unis à se projeter militairement aux quatre coins du globe, alors que leur attention, conjoncturellement centrée sur l'Ukraine, reste avant tout, structurellement, dirigée vers la région Asie-Pacifique et la Chine. La bonne entente, voire l'alliance stratégique, nouée ces dernières années entre la Russie et la Chine peut expliquer d'ailleurs en partie la capacité retrouvée de la Russie à prendre des initiatives en Europe de l'Est, alors que les protestations occidentales font écho à une neutralité bienveillante de la Chine à l'égard de la politique du Kremlin.

Nul doute que Pékin scrute avec intérêt la partie d'échecs actuellement jouée autour de l'Ukraine. Si l'Occident – qui affiche pourtant un visage uni face au Kremlin, à travers le discours officiel de ses principaux dirigeants – échoue à faire prévaloir ses desiderata et à faire respecter sa ligne rouge, et ne peut empêcher une incursion militaire russe d'ampleur en Ukraine.

Le signal d'impuissance envoyé à Pékin sera très clair. Alors que la Chine affiche une détermination croissante à faire revenir Taïwan dans son giron, face aux velléités indépendantistes de l'île, l'apathie des occidentaux sur le front ukrainien pourrait à court ou moyen terme conduire au déclenchement de l'invasion de Taïwan par les forces chinoises. L'hypothèse d'une riposte militaire américaine dans le cas d'un tel scénario, déjà incertaine avant la crise ukrainienne, perdrait en effet encore de son crédit à l'issue d'un succès de Moscou face à Kiev.

Derrière le bras de fer actuel entre Moscou et l'OTAN, se cache ainsi bien plus que le seul sort de l'Ukraine : la capacité de l'Occident à continuer d'arbitrer les grands conflits politiques et militaires, dans un monde de plus en plus post-occidental.



CULTURE

Molière, 400 ans déjà
par Johan LIBRADER



Il est le dramaturge par excellence. Celui dont le 15 janvier 2022 commémore les 400 ans de sa naissance; celui dont le talent a ébloui le grand siècle de Louis XIV; celui qui est à la fois : acteur, chef de troupe, auteur et metteur en scène; celui qui laisse derrière lui des pièces de théâtre devenues des classiques de la dramaturgie française: Le Bourgeois gentilhomme, les Précieuses ridicules, le Malade imaginaire, Tartuffe ou le Misanthrope; celui qui, en élevant la comédie à une hauteur proche, voire supérieure, à celle de l'antiquité, a donné un élan vital au théâtre et a laissé une empreinte marquée à jamais : dans sa génération, dans l'histoire, dans le monde. Cet homme : c'est Molière.

Par sa grandeur, son talent, son français classique et vivace, Jean-Baptiste Poquelin, dit Molière, ne peut laisser indifférent. Il est l'allégorie d'une culture française à vocation universelle, celle de la patrie des arts et lettres qui se distingue par le message qu'elle porte au monde ; celle qui est un phare d'inspiration par sa pureté et sa finesse. Au côté d'une génération dorée, allant de La Fontaine, à Boileau, de Racine à Corneille, Molière a fortement concouru à donner au français son universalité au XVIIIème siècle. Bayle écrit très justement à ce propos : “ La langue française est désormais le point de communication de tous les peuples de l'Europe, et une langue que l'on pourrait appeler transcendante, par la même raison qui oblige les philosophes à donner ce titre aux natures qui se répandent et se promènent dans toutes les catégories”.[1]

Incarnant brillamment l'esprit français railleur ; moquant sans retenue quelconque les mœurs de son temps : vanité, avarice, égoïsme, hypocrisie, on ne peut que s'enivrer de cette liberté d'esprit si française, qui jalonne les écrits du dramaturge le plus lu ainsi que le plus traduit de la langue française. Son œuvre abondante, riche d'une trentaine de pièces en vers ou en prose, a fait de Molière l'incarnation de tous les combats, de toutes les causes. Dans Molière : La fabrique d'une gloire nationale, Martial Poirson rappelle, à très juste titre, que l'homme de théâtre a largement été instrumentalisé par la postérité selon la cause à servir. Représentant pour les

Lumières : un idéal de raison, de tempérance, de tolérance ; représentant pour le XIXème siècle : l'esprit de raffinement, de délicatesse, d'une certaine civilité, dans une logique d'opposition à l'esprit allemand ; Molière et son théâtre furent donc l'incarnation de toutes les causes.

Aujourd'hui, comme auparavant, l'appropriation moliéresque se poursuit ; l'homme de théâtre est devenu un incontournable dans les manuels scolaires et les concours de l'école républicaine. Directement inspiré par l'ambition pédagogique de la IIIe République, qui avait un projet de démocratisation de l'accès à la langue, Molière est aujourd'hui l'allégorie de toutes les possibilités de la langue française : celle allant du plus vulgaire au plus raffiné. La palette est tellement large que les lecteurs et spectateurs de toutes les époques y trouvent leur bonheur.



Par son lègue illustre, sa résonance mondiale ou les combats qu'il a portés de son vivant, l'homme que Musset surnommait : "notre maître à tous" [2] ne peut laisser indifférent. Son héritage est tel, qu'il est devenu le porte-étendard de la langue française, rejoignant un cercle européen très fermé au côté de Goethe, Cervantès ou encore Shakespeare. Par ce modeste article, tâchons donc de rendre hommage au plus grand dramaturge français.

Jean-Baptiste Poquelin, né à Paris le 15 janvier 1622, est le fils d'un tapissier aisé de Paris. Dès l'enfance, le jeune Jean-Baptiste assiste à des représentations théâtrales, surtout des farces et des parades de comédiens ambulants. En rencontrant une famille de comédiens, les Béjart, il renonce à succéder à son père comme tapissier du roi. Il décide de devenir comédien malgré le sort qui leur était réservé (ils étaient excommuniés). En juin 1643, s'associant aux Béjart, il fonde avec eux la troupe de l'illustre Théâtre. Après de longues années de formation et d'échecs relatifs, il décide de se consacrer à la comédie, et veut donner ses lettres de noblesse à ce genre théâtral, jusqu'alors méprisé par les grands acteurs.

Devenu un des organisateurs des spectacles de la cour royale, Molière doit fournir sans cesse de nombreux spectacles. Certaines de ses pièces se voient être interdites, car elles vont à l'encontre des mœurs de son temps, comme Tartuffe (en mai 1664) ou encore Dom Juan, comédie elle aussi vite interdite. Le roi finit par lui permettre, en février 1669, de représenter une nouvelle version du Tartuffe. Ce sera un succès avec une cinquantaine de représentations dans l'année. En 1670, il donne Les Fourberies de Scapin. En 1672, ce sera Les Femmes savantes.

Ses dernières années sont relativement difficiles. Il souffre de la tuberculose, les soucis matériels s'accumulent. Le 17 février 1673, Molière meurt chez lui, quelques heures après la quatrième représentation du Malade imaginaire. En 1816, son cercueil est transféré au cimetière du Père-Lachaise.

Les Précieuses ridicules, l'École des femmes, Tartuffe, Dom Juan, le Médecin malgré lui, l'Avare, le Bourgeois gentilhomme ou encore le Malade imaginaire, tant d'œuvres qui ont marqué leur temps et qui font de Molière un dramaturge plus qu'actuel. Par les thèmes abordés, les tempéraments propres à chacun de ses principaux protagonistes, Molière et sa comédie sont, en effet, plus que jamais vivants. Les situations décrites dans ses pièces se répètent inlassablement, ses personnages nous entourent chaque jour ; ce qui montre que le genre humain a finalement assez peu évolué au travers des siècles.



Prenons l'exemple d'Argan dans le *Malade imaginaire*. Il est bougon, paranoïaque ; il est l'otage de son hypocondrie, qui le morfond dans la peur permanente et l'inquiétude relative à sa santé. Il pousse tellement loin sa crainte qu'il intime sa fille Angélique de se marier à un médecin. Par la situation pandémique actuelle, le cas d'Argan reflète étonnement le comportement d'une partie de la population, dont la santé mentale a grandement été atteinte, du fait d'une surinformation excessive au sujet du Covid-19. Avec ses symptômes multiples et très variables selon les patients (la fièvre, la toux ou encore les pertes de goût et d'odorat), le Covid-19 a engendré une inflation d'hypocondriaques[3], qui sont devenus de nouvelles formes d'Argan.

Sur la question des femmes, l'auteur se révèle d'une modernité saisissante. Le dramaturge va à rebours de son temps et dépeint des femmes de toute condition, qui se libèrent du pouvoir et de l'emprise des hommes. Molière présente des figures féminines extrêmement audacieuses comme Madame Jourdain - Le Bourgeois gentilhomme - en lui donnant la réplique de phrases étrangement modernes comme "Ce sont mes droits que je défends, et j'aurai pour moi toutes les femmes[4]". L'école des femmes dénonce l'infériorisation des femmes et moque sans vergogne les maris ayant la hantise d'être cocus. La pièce est également un vif plaidoyer pour l'éducation des femmes, à une époque où celles-ci étaient très souvent maintenues dans l'ignorance absolue.

L'Avare, dont le protagoniste principal est Harpagon, est le portrait de l'être rongé par une obsession devenue monnaie courante : l'argent. Harpagon est constamment moqué pour son avarice poussée à l'extrême mais aussi pour sa crédulité, sa naïveté, sa paranoïa. Tout au long de la pièce, il fait étalage de cette avarice qui le caractérise avec des répliques plus mémorables les unes que les autres : « Nous serons huit ou dix ; mais il ne faut en prendre que pour huit. Quand il y a à manger pour huit, il y en a bien pour dix. » ou encore « Au voleur, au voleur, à l'assassin, au meurtrier. Justice, juste Ciel. Je suis perdu, je suis assassiné, on m'a coupé la gorge, on m'a dérobé mon argent ! ». [5]



L'esprit de résistance, de critique de toutes les formes d'abus de pouvoir, traverse l'œuvre de Molière. De la tyrannie du mari jaloux à l'emprise d'un tartuffe, en passant par le pouvoir des médecins, il dénonce leurs dérives durant son temps. Molière est le plus grand dramaturge français car il est aussi un grand moraliste. Chacun peut trouver chez Molière son personnage miroir, celui qui va mettre en exergue nos défauts, nos faiblesses. Le théâtre de Molière illustre de manière déconcertante une analyse clairvoyante et profonde de la situation de la France d'aujourd'hui, à tel point que son œuvre a engendré de nombreux noms propres, passés ensuite à la postérité (Tartuffe, Dom Juan ou Harpagon). Cet héritage indéniable pousse certaines personnalités publiques à militer farouchement pour faire entrer Molière au Panthéon. L'Élysée a écarté une telle éventualité, soulignant que toutes les figures panthéonisées sont postérieures aux Lumières et à la Révolution[6]. Par ailleurs, comme évoqué plus haut, la bataille fait rage pour s'approprier l'héritage moliéresque. Mais ce dernier n'a pas besoin des gesticulateurs en recherche de notoriété. La meilleure grâce que l'on puisse rendre à Molière est d'enseigner ses morales et ses œuvres dans les écoles, les théâtres, et surtout, combattre l'obscurantisme en usant de son œuvre.

Sources :

- Molière. (2022). Le Malade imaginaire. Wikipédia. https://fr.wikipedia.org/wiki/Le_Malade_imaginaire
- Molière - Vikidia, l'encyclopédie des 8-13 ans. (2022). Vikidia. <https://fr.vikidia.org/wiki/Moli%C3%A8re>
- Pennel, F. (2022, 15 janvier). Pourquoi parle-t-on (à tort) de "la langue de Molière" ? Marianne. <https://www.marianne.net/culture/marianne-vous-remet-a-niveau/pourquoi-parle-t-on-a-tort-de-la-langue-de-moliere>
- Vincent, B. D. S. (2022, 14 janvier). « Molière, une liberté d'esprit ». LEFIGARO. <https://www.lefigaro.fr/vox/culture/moliere-une-liberte-d-esprit-20220114>
- Palou, A. (2022, 14 janvier). Molière, une galerie de caractères. LEFIGARO. <https://www.lefigaro.fr/culture/moliere-une-galerie-de-caracteres-20220114>
- Biétry-Rivierre, E. (2022, 14 janvier). Comment Molière est devenu une star mondiale, Versailles décape le mythe. LEFIGARO. <https://www.lefigaro.fr/culture/comment-moliere-est-devenu-une-star-mondiale-versailles-decape-le-mythe-20220114>
- [1] Nouvelles de la République des Lettres, nov. 1685, art. 5.
- [2] Musset, Une soirée perdue
- [3] <https://www.europe1.fr/sante/comment-savoir-si-une-personne-est-hypocondriaque-4080984>
- [4] Molière, Le Bourgeois gentilhomme
- [5] Molière, L'Avare.
- [6] <https://www.ladepeche.fr/2022/01/14/moliere-au-pantheon-pourquoi-lelysee-sy-oppose-10046157.php>



Rejoignez le Cercle Orion !

<https://cercleorion.com>

<https://www.agora-ecosysteme.com>

<https://www.aimpact.tech>

Vision Orion - le mag n°2 | Avril-juin 2022

Président de l'écosystème agora : **Alexandre MANCINO**

Directeur des publications : **Aymeric DELON**

Avec

**Alexandre SEGUIN, Charles COURBET, Léa SCHULLER-ALLAL, Lounis JAHIDI, François HOELINGER,
Johan LIBRADER, Vanja MISEVIC**

Merci à

Bertrand STIRN, Florent PARMENTIER et Vincent DELAHAYE